

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1998

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x	
	12x		16x		20x		24x		28x		32x	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

**Législature du Québec
Québec**

This title was microfilmed with the generous permission of the rights holder:

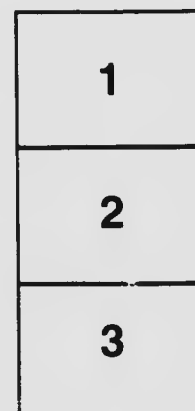
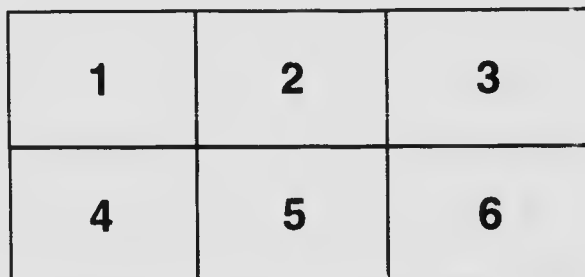
Anne Bourassa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L' exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

**Législature du Québec
Québec**

Ce titre a été microfilmé avec l'aimable autorisation du détenteur des droits:

Anne Bourassa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

Débats des Communes.

PREMIÈRE SESSION—NEUVIÈME PARLEMENT.

DISCOURS

DE

M. HENRI BOURASSA, M.P.

SUR LA

GUERRE DU SUD-AFRICAIN

INTERVENTION DU CANADA

OTTAWA, MARDI, LE 12 MARS 1901

SUBSIDES — GUERRE DU SUD-AFRICAIN—INTERVENTION DU CANADA.

Le MINISTRE DES FINANCES (Honorable W. S. Fielding) : Je propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

M. HENRI BOURASSA (Libelle) : Depuis que j'ai donné avis de la résolution que je vais maintenant proposer, on a lancé contre moi une double accusation.

D'un côté, on me peint aux yeux de mes concitoyens anglais sous les traits d'un démagogue français, et de l'autre, on me dénonce à mes compatriotes comme un impérialiste britannique dangereux.

Ayant résolu de dire ce que je pense, comme je le pense, sur tous les sujets d'importance nationale, je ne m'inquiète guère de l'opinion d'un journal ou d'un autre : il serait plus facile de faire passer un chameau par le chas d'une aiguille que de faire apprécier une idée avec indépendance et bonne foi par une gazette politique.

Au cours de ce débat il me sera donné de revenir sur cette accusation de démagogie française, à laquelle, je l'avoue, je n'ai ja-

mais accordé la moindre attention. La pensée d'une agitation nationale à propos du sujet que je vais traiter a toujours été si complètement absente de mon esprit et de mes paroles, que je ne me suis jamais donné l'embarras de réfuter cette accusation. J'ai cru pouvoir m'en rapporter au bon sens et à la droiture des Canadiens-anglais pour faire justice de cette calomnie. Quant à mes tendances impérialistes, elles ne doivent pas réclamer, non plus, une argumentation prolongée. Néanmoins, ce problème a été si peu étudié, par les représentants de la province de Québec surtout, qu'il peut être nécessaire de donner quelques explications.

Le préambule de ma résolution établit nettement, je crois, le motif qui me fait agir. Je n'abandonne pas un instant la position que j'ai prise et que j'ai conservée depuis le jour où le gouvernement canadien a décidé de prendre part à la guerre d'Afrique; cette position étant, d'ailleurs, la même qu'il le cabinet occupa jusqu'au 13 octobre 1899.

En mettant cette proposition aux voix, je n'entends pas reconnaître que le gouvernement est le droit ni le devoir d'intervenir

au Sud-Africain. Je n'admettrai jamais qu'on puisse lancer le pays en guerre par un décret de cabinet. Je ne reconnaitrai jamais que le gouvernement, ni par le désir de conserver le pouvoir et la faveur populaire ou même de fuir le cauchemar d'un conflit de races, fût excusable d'ouvrir, par simple arrêté ministériel, une ère nouvelle dans l'histoire de nos relations avec la Grande Bretagne—sans au moins éclairer le peuple sur les conséquences réelles de cette action. Je persiste à affirmer que le Canada n'est obligé et ne devrait être appelé à aucune autre action militaire qu'à la seule défense de son territoire.

Ces principes posés et réservés, il ne m'est pas nécessaire d'y insister davantage. Le point que je veux faire valoir aujourd'hui est celui-ci : Nous, Canadiens, avons payé l'impôt, les uns volontiers, les autres forcément, pour couvrir les frais de cette expédition ; nous avons donc le droit de nous prononcer sur le résultat et le règlement du conflit auquel on nous a rendus partie ; et nous ne devons pas permettre au gouvernement britannique de présumer de notre opinion et d'en décider arbitrairement sans même la pressentir. Je l'ai déclaré en proposant ma résolution anti-impérialiste, l'an dernier ; je l'ai répété naguère à l'appui de la proposition de l'honorable député de Victoria, N.B. M. Costigan, demandant l'abolition de cette déclaration anti-catholique que l'on impose au roi le jour de son couronnement ; Je crois que c'est notre droit et notre devoir, à nous députés d'un peuple britannique autonome, d'exprimer l'opinion et d'offrir des suggestions sur tout ce qui peut atteindre les parties vitales de la puissance britannique—pourvu que cette intervention n'affaiblisse en rien notre liberté d'action et notre autonomie absolue.

Chose étrange, on n'a signalé aucune trace d'impérialisme dans les secours que le Canada accorda au soldats blessés lors de la guerre de Crimée, ni dans le règlement des réclamations dites de "l'Alabama," opéré aux dépens du Canada, avec le consentement et la participation de sir John A. Macdonald ; ni dans les trois propositions soumises au parlement canadien, favorisant l'établissement du "home rule" en Irlande ; ni même dans la résolution que cette Chambre adopta, à la demande d'un agent de M. Rhodes, pour exprimer nos sentiments sympathiques à l'endroit des chercheurs d'or et des agitateurs du Transvaal. Et maintenant, on prétend voir l'impérialisme à la base d'une résolution demandant qu'un conflit dans lequel nous avons pu une part active soit réglé en vertu des mêmes principes qui ont fait le Canada heureux et prospère et que ce parlement même désirait voir appliqué à l'Irlande. Il y a quelques années. Ce qui m'étonne davantage, c'est d'entendre dire que le Canada n'a pas le droit de réclamer la cessation d'une guerre où sa contribution,

fixée à cinq cents hommes, s'est élevée à plus de trois mille, et sa dépense nationale, portée de quelques milliers de dollars à plus de deux millions. Et enfin, quand les autorités britanniques ne peuvent recruter leur police africaine ni dans le Royaume-Uni, ni à la Nouvelle-Zélande, ni en Australie,—quand les colons du Cap eux-mêmes, dout la protection seule réclame ces troupes, refusent de s'enrôler—les impérialistes et les anti-impérialistes me nient également le droit de dire qu'on n'aurait dû ni autoriser, ni aider sir Alfred Milner et M. Chamberlain à spéculer davantage sur la misère et l'enthousiasme de nos Canadiens.

Les principes sur lesquels j'ai basé ma proposition ne sont pas nouveaux ; ils sont nés avec la nation anglaise ; les pirates saxons les apportèrent des forêts sombres de la Teutonie dans l'île Celtique du Nord ; une tribu de cette robuste race normande, dont les Canadiens-Français sont peut-être aujourd'hui les rejetons les plus directs et les plus purs, en firent la pierre angulaire de la constitution britannique. Des coups nombreux les frappèrent ; ils furent rougis du sang des forcés qui les assaillirent et des héros qui les ont défendus ; ils résisteront, j'espère, à la démence actuelle, comme ils ont enduré les assauts des rois et des foules, des oligarques et des aristocrates. Je veux parler du droit de pétition et de remontrance à la Couronne et du droit de régler l'usage qu'on fera des deniers publics, droits inaliénables de tout sujet britannique.

Le nouvel impérialisme est l'antithèse même de ces principes. Le but suprême vers lequel se dirige M. Chamberlain, favorisé par la plupart des hommes publics coloniaux, couvains ou aveuglés, c'est la centralisation graduelle du gouvernement politique, militaire et économique de l'empire, affranchie autant que possible des entraves de l'action indépendante des colonies. Afin d'endormir les susceptibilités des Canadiens et des Australiens et d'étouffer leur vanité provinciale en développant leur orgueil jingoïste, on murmure que la capitale du nouvel empire ne restera pas où elle est. Mais peu importe : qu'il soit adoré à Londres ou à Toronto, à Melbourne ou à Calcutta, le Bouddha des impérialistes restera toujours le même fétiche omnipotent, et ses fidèles devront hurler en chœur le même hymne d'adoration. L'un des traits les plus remarquables du nouveau "britisher," c'est que plus son ambition se gonfle, plus sa tolérance diminue à l'endroit des convictions différentes.

On déclare, on imprime et l'on chante sur tous les tons, depuis plus d'un an, que cette guerre a relevé les colonies britanniques autonomes de leur humble état de servitude pour les mettre au rang de nations libres, alliées à la Grande Bretagne. On a lancé aux quatre vents du ciel des périodes éloquentes célébrant la position glorieuse que

nous occupons aujourd'hui dans l'empire britannique.

Ces clameurs tromphantes de l'orgueil colonial appellent forcément à mon esprit les années de décadence de l'empire romain ; quand poètes et rhéteurs, oubliant la vie rude mais libre de leurs pères, chantaient les gloires de César et adoraient son image parce qu'il daignait les appeler à partager ses débauches raffinées ; parce que les vleurs soldats de la Gaule et de la Bretagne, de l'Ibérie et de la Germanie étaient devenus les meilleurs légionnaires de l'empire et s'employaient à conquérir de nouveaux domaines, à piller des troupeaux, à brûler des fermes, à violer des femmes, à affamer des enfants, pour la gloire éternelle de "*Cæsar, imperator et deus.*" Rome possédait un plus vaste empire au moment de sa chute, ses provinces étaient plus soumises, elle se glorifiait d'une puissance plus étendue qu'à aucune autre époque de son histoire. Mais nous savons maintenant, et ses citoyens éclairés savaient dès lors, que le moment de sa véritable puissance morale et physique était celui où les hommes d'Etat songeaient davantage à guérir ses maux intérieurs et à conserver le vieil esprit de la liberté romaine, plutôt que de piller le monde et d'adorer la force brutale et l'avidité insatiable dans la personne de l'empereur.

Mais je ne veux pas allumer le feu du jingoïsme. Je ferai seulement observer aux députés de cette Chambre, à ceux surtout qui se glorifient le plus hautement de la position qui nous est faite dans l'empire—que si le Canada ne veut pas être considéré par le gouvernement britannique comme un simple champ d'exploitation profitable, il est grand temps que nous sachions nous faire respecter non seulement sur les champs de bataille, mais aussi dans les conseils de Sa Majesté. Le moment est venu où nous devons dire à M. Chamberlain qu'ayant eu à loisir et sans réserve le sang de notre sang et la chair de notre chair, les larmes des mères canadiennes et la sueur des paysans et des ouvriers canadiens, pour s'enrichir, lui et son frère et toute sa tribu dans le commerce d'armes et de munitions—il devrait au moins respecter la voix du peuple canadien et ne pas dénaturer à sa guise les documents que le gouvernement canadien lui transmet.

J'ai mis au jour, durant la dernière session, la conduite étrange du secrétaire colonial ; l'usage qu'il fit de notre résolution de 1899 au sujet du Transvaal, l'invoquant à l'appui de sa politique de provocation arrogante ; la bienveillance avec laquelle il accueillait des offres de secours que nous n'avions pas encore faites ; la publication dans les journaux de Londres de sa dépêche officielle à lord Minto avant que notre gouvernement l'eût reçue ; et surtout sa réponse insolente au décret ministériel du 13 octobre. Depuis, l'audace croissante du maître de

l'empire s'est manifestée une fois de plus. L'an dernier, le 4 juin, je posai la question suivante au gouvernement :

Le gouvernement ou quelqu'un de ses membres, a-t-il été consulté sur les conditions les plus propres à faire cesser la guerre dans le Sud-africain ? Le gouvernement se propose-t-il de suggérer quelque moyen ou d'exprimer son opinion à ce sujet ?

Et le premier ministre (sir Wilfrid Laurier) répondit :

Ni le gouvernement ni aucun de ses membres n'ont été consultés sur les conditions les plus propres à faire cesser la guerre dans le Sud-africain. Le gouvernement ne se propose pas de suggérer quelque moyen ou d'exprimer son opinion à ce sujet.

Et cette réponse fut couverte des applaudissements tapageurs de l'opposition. Cette année, le 18 février, je posai la question suivante :

1. Depuis le 1er juin dernier, le gouvernement canadien ou quelqu'un de ses membres a-t-il été consulté par le gouvernement anglais relativement à la question Sud-africaine ?

2. Le gouvernement canadien ou quelqu'un de ses membres a-t-il émis une opinion ou fait une suggestion quelconque au gouvernement britannique à ce sujet ?

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : Le gouvernement canadien ni aucun de ses membres n'ont été consultés par le gouvernement britannique sur la question Sud-africaine depuis le 1er juin dernier. Aucun membre du gouvernement canadien n'a exprimé d'opinion à ce sujet.

Traversons l'océan, allons au palais de Westminster, la mère des parlements, la source et la sauvegarde de la liberté britannique, de la justice britannique, de la vérité britannique. Le 7 août dernier—je cite le compte-rendu parlementaire du Times :

M. Faber (York) demande au secrétaire d'Etat pour les colonies si, considérant le rôle joué par le Canada et l'Australie dans la guerre Sud-africaine on se proposait de pressentir l'opinion du gouvernement de ces pays au sujet du règlement et du gouvernement du Transvaal et de l'Etat d'Orange à la cessation des hostilités.

Et nous rappelant les déclarations faites par le premier ministre du Canada, le 4 juin 1900 et le 18 février 1901, écoutons maintenant la réponse de l'oracle du nouveau monde britannique :

M. Chamberlain : Je me suis déjà mis au courant de l'opinion des colonies du Canada et de l'Australie relativement aux points principaux du règlement à intervenir ; et le gouvernement de Sa Majesté est en parfait accord avec elles quant à la nécessité de l'annexion, l'installation d'un gouvernement s'appuyant sur la force militaire et la possibilité ultime de l'établissement d'un régime représentatif autonome dans les deux colonies. (Applaudissements.)

Où, applaudissements des deux côtés de l'Atlantique—mais où est la vérité?

On serait tenté de qualifier une contradiction aussi flagrante en des termes qui vous forceraient d'intervenir, M. le Président. Mais, après tout, ceci n'est guère plus odieux que le langage tenu par M. Chamberlain dans la circonstance que j'ai déjà rappelée : le gouvernement canadien déclare officiellement qu'il permet le recrutement des premières troupes parce que cette action n'engage pas l'avenir de la colonie ; et le secrétaire colonial réplique officiellement que le cabinet britannique accepte nos secours comme une manifestation de notre désir d'assumer "une part des dangers et des fardeaux de l'empire" et comme une preuve de notre adhésion à sa politique en Afrique. En acceptant tacitement cette fausse interprétation, nous avons encouragé le secrétaire colonial à continuer ses méthodes. Mais ceci m'autorise, je crois, à demander à cette Chambre, au nom du respect que nous devons à nous-mêmes, d'imposer un terme à ce traitement arbitraire. J'en appelle à ceux, au moins, qui n'ont pas encore atteint ce degré de dévouement à M. Chamberlain où l'on considère comme un honneur insigné pour le Canada de servir d'instrument aux fantaisies de M. Chamberlain.

Dans cette nouvelle alliance avec la Grande Bretagne, qui a transformé notre état de servitude humiliante en un glorieux mariage, je voudrais savoir si nous devons jouer longtemps encore le rôle d'un mari trompé, mais content. Dans les relations internationales, comme dans la vie privée, on n'a pas encore considéré ce rôle comme très glorieux—pour le mari, au moins.

Je ne me erois pas tenu d'atténuer mes déclarations passées à ce sujet. Ma conduite a été ratifiée à double reprise et hautement approuvée par mes électeurs. On a prétendu que la voix presque unanime du peuple canadien avait réclamé notre intervention dans l'Afrique du sud et que, par conséquent, les quelques députés qui ont condamné cette intervention sont nécessairement dans l'erreur. Je conteste sans réserve cette proposition : elle est fautive en principe et dans son application actuelle. D'abord, la force du nombre ne rend pas juste ce qui est injuste. La majorité gouverne, mais pas toujours en vérité et en justice. Je suis optimiste : je crois fermement qu'en somme le bien prévaut et que le droit domine la force à la longue. Mais il est des périodes de dépression morale où des milliers et des milliers d'hommes, de nations entières s'écartent de la voie de la justice et semblent perdre jusqu'à l'instinct de leur propre conservation. Si elles ne sont frappées que d'un accès de fièvre, une réaction rétablit bientôt la santé et le bon sens dans le corps politique.

Si c'est la dernière maladie qui l'atteint, la nation disparaît et une autre prend sa place sous le soleil. Et le monde va son

chemin sous l'œil de Dieu. Par bonheur pour le Canada, des signes de convalescence se manifestent ; et je puis prévoir le jour où le jugement du peuple canadien, anglais comme français, ne sera pas si sévère à mon égard, que les discours, les votes, les chansons et les hurlements qui ont marqué les débuts de la dernière session. Cette réaction n'est pas encore de nature à justifier la confiance de mes collègues libéraux de Québec qui croient naïvement que l'impérialisme n'est qu'un mythe ou un danger disparu. Mais le changement est assez déterminé pour raviver l'espérance de ceux qui redoutent pour notre jeune pays l'éducation brutale d'un régime militaire, le développement de l'esprit de conquête et de pillage, et le lourd fardeau du militarisme impérial. En Angleterre même la réaction est marquée. En réalité la vague du jingoïsme n'a jamais monté là jusqu'au point qu'elle a atteint ici. Comme d'habitude, le vrai jingo colonial a dépassé le *cockney* le plus bryuan de Londres. Avant d'en appeler au peuple, M. Chamberlain, le maître du cabinet britannique, et de sa guerre la question la plus importante, je devrais dire la seule question à soumettre à l'électorat : "Un vote contre le gouvernement est un vote pour les Boers." S'écria-t-il sur ce ton bismarkien qui lui est propre. Et en réponse à cet appel passionné, en dépit de la désorganisation du parti libéral, 1,603,537 suffrages furent accordés aux Boers—pour me servir de l'expression même du secrétaire colonial—dans 427 circonscriptions, et quatre-vingt comtés élurent sans opposition des adversaires du gouvernement. Et personne ne nie qu'aujourd'hui les chances de succès ne fussent beaucoup plus favorables aux libéraux. Le changement opéré dans la rédaction du Daily News indique nettement le mouvement des idées. Voyez le résultat des élections falter la semaine dernière pour le conseil du comté de Londres : les modérés, désespérant d'obtenir une majorité sur les seules questions municipales, firent ce qu'on appelle en Angleterre une lutte en khaki. "Voulez-vous un conseil pro-boer?" tel était leur cri de guerre ! Et quelle fut la réponse ? un accroissement de majorité en faveur des progressistes.

Revenons au Canada. Le peuple de la Grande Bretagne et de l'empire tout entier a interprété le verdict de notre électorat avec une telle ignorance de la situation réelle qu'il me semble tout à fait à propos de faire une analyse succincte des faits. Afin d'indiquer à la Chambre dans quelle voie les principaux organes torys d'Angleterre ont égaré l'opinion de leur pays à l'endroit des sentiments du peuple canadien, je lirai quelques lignes du Times, de Londres. Dans une lettre du 24 septembre, publiée le 6 octobre, son correspondant particulier à Toronto analyse la situation politique au Canada et sa répercussion probable sur les affaires impériales. Après avoir dit que les Canadiens-français sont plus exclusivement canadiens

et, par suite, moins préoccupés des intérêts britanniques et impériaux, l'écrivain ajoute ces paroles sur lesquelles j'attire l'attention de la Chambre :

Une circonstance particulièrement heureuse à ce moment critique de la situation nationale, c'est la présence d'un homme d'Etat canadien-français à la tête du gouvernement du Canada. Sans son autorité, Québec aurait pu causer des embarras. Un membre français du cabinet et plus d'un député au parlement s'opposèrent aux conditions d'enrôlement des régiments canadiens qu'on envoyait au feu.

Puis, parlant des hésitations du premier ministre lors de l'expédition des troupes :

Il sentait, sans doute, que ses compatriotes devaient subir une éducation graduelle avant de répondre aux exigences complètes de leur citoyenneté britannique.

J'aimerais savoir de l'honorable premier ministre d'après quelles méthodes et jusqu'à quel degré il entend compléter cette éducation.

Après les élections, le grand journal tory anglais crut qu'il était de bonne politique d'acclamer la majorité libérale comme une victoire de l'impérialisme. Dans un premier-Londres du 10 novembre, il disait :

Les deux partis politiques, au Canada, sont impérialistes ; et nous croyons que les conservateurs eussent suivi au pouvoir la même ligne de conduite, sur cette question, que celle adoptée par le libéraux. Néanmoins, il appartient aux libéraux, comme question de fait, d'accomplir cette œuvre ; et ils l'exécutèrent avec une promptitude, une bonne grâce et une libéralité qu'il eût été impossible de dépasser et que la Grande Bretagne n'oubliera jamais. En tant qu'il s'agit de se rendre populaire ici, sir Wilfrid Laurier et son cabinet ont rencontré une bonne fortune magnifique et ils en ont profité sans réserve. Cette conduite est d'autant plus réconfortante que nous devons nous rappeler que la base de leur pouvoir s'appuie sur la population française du Canada et surtout sur Québec qui, à cause de circonstances que nous ne comprenons pas parfaitement, peut-être, était moins largement représenté au Sud-africain que d'autres provinces.

Voici qui me semble dur pour messieurs de l'opposition, grands impérialistes, pour la plupart, mais dont l'impérialisme se serait senti très fortifié, sans doute, par la jouissance du pouvoir—même si la victoire leur eût été donnée par des dominateurs français. Mais le Times fit une appréciation plus singulière encore du résultat électoral dans sa lettre de Toronto, datée le 10 novembre et publiée le 24. J'en cite le passage suivant :

Sur une question d'une importance nationale, l'élection a purifié l'atmosphère. Il est maintenant évident que l'impérialisme britannique de sir Wilfrid Laurier ne lui a causé aucun tort parmi ses partisans canadiens-français. En tant qu'il s'agit de Québec, le scrutin de mercredi dernier a ratifié entièrement l'envoi des régiments canadiens en Afrique. Le premier ministre n'a jamais étudié la responsabilité qu'il avait assumée à ce sujet et la question fut posée loyalement aux électeurs français.... En tant

que la politique impériale est en jeu, l'attitude décisive de Québec est donc satisfaisante.

Les conclusions de ces deux derniers articles sont absolument fausses ; et la clarté et la franchise dont le premier article faisait preuve établit sans conteste la mauvaise foi voulue des deux autres.

On n'a posé le problème de l'impérialisme ni avec netteté ni avec franchise devant le peuple canadien. Dans les provinces anglaises, on l'a laissé sur le terrain du sentiment où cette Chambre l'avait placé—chaque parti réclamant la palme dans leur course au dévouement à la mère patrie ; mais l'aspect constitutionnel et les conséquences ultimes de cette expédition militaire n'ont pas été discutés. Dans la province de Québec, lorsque la question se soulevait, les deux partis s'accusaient mutuellement d'être la cause de cette explosion de jingoïsme qui avait entraîné le gouvernement dans set impasse. L'acte de vertu dont on se réclamait hautement dans une partie du pays—on le dénonçait ailleurs comme un crime. Qu'on me permette de dire, en passant, à tous ceux qui désirent sincèrement la paix et l'harmonie entre les deux races qui composent la nation canadienne, qu'ils tendront en vain vers ce but idéal aussi longtemps qu'ils pratiqueront cette duplicité systématique dans la discussion des grands problèmes nationaux. Je reviendrai bientôt sur ce sujet.

Je veux maintenant dévoiler à la Chambre quelques faits établissant que l'opinion du peuple anglo-canadien n'était pas aussi unanime à ce sujet qu'on l'a prétendu ici et par tout le pays.

Quelques jours après la session, l'honorable député de Winnipeg (M. Puttee) adressa la parole à une réunion publique, et la presse lui prêta la déclaration suivante :

J'ai voté la dépense de \$2,000,000 pour le Sud-africain, bien que je reconnaisse la justesse de la position prise par M. Bourassa ; je reconnais qu'aucun article de la constitution n'autorise cette dépense. J'ai simplement fait écho au désir de mes électeurs, à ce sujet.

La veille du scrutin, il fut dénoncé violemment par l'organe de l'honorable député de Lisgar (M. Richardson). Les paroles que je viens de citer furent reproduites en gros caractères à chaque page de la Tribune de Winnipeg, accompagnées de titres et de commentaires comme ceux-ci :

**PAS DE REGIMENTS POUR LUI ! PUTTEE
APPUIE BOURASSA ! IL A VOTE CONTRE
SES CONVICTIONS ! TROP BRITANNIQUE
POUR LUI !**

St M. Puttee avait suivi son sentiment, aucun régiment ne serait allé au Sud-africain défendre l'empire. Ses convictions étaient celles de M. Bourassa.

Le peuple de Winnipeg veut être représenté à Ottawa pour un "britisher" de cœur qui défendra l'empire par principe.

Voici des appels ultra-loyalistes—

M. PUTTEE : Le journal que l'honorable député (M. Bourassa) a cité s'est trompé en cette occurrence et l'a reconnu.

M. BOURASSA : J'arrivais précisément à ce point. Je ne prétends pas que l'honorable député (M. Puttee) ait prononcé ces paroles ; je dis seulement que si les passions du peuple eussent été soulevées au point qu'on l'a dit, si le courant d'opinions eût été irrésistible au moment du scrutin—un candidat soupçonné d'être ce qu'on appelle pro-Boer et d'avoir déclaré que le gouvernement aurait dû hésiter avant d'engager la responsabilité du pays, aurait été écarté par son concurrent. Quel fut le résultat? L'honorable député fut nommé à une majorité de 1,183 voix au lieu de huit qu'il obtint dix mois auparavant lorsqu'il avait à son appui l'influence de deux ministères.

Dans la circonscription est de Lambton, le journal libéral de l'endroit, le Petrol, Topie, dénonça le candidat aujourd'hui élu (M. Simmons) comme un pro-Boer. L'honorable député n'a l'excusation ; mais le journal la maintint, et en réponse à la dénégation de M. Simmons, publia la déclaration d'une demi-douzaine d'habitants de la ville affirmant qu'à plusieurs reprises, ce candidat n'avait pas caché sa désapprobation de l'attitude du gouvernement britannique au Sud-africain. Je n'affirme pas que le fait fût exact ; mais personne ne nierait que, si le sentiment guerrier eût dominé la région, ces dénégations n'eussent été fatales au candidat conservateur. Et le voici parmi nous, l'élu de la majorité dans un comté représenté au dernier parlement par son adversaire, un croyen honorable et sans doute populaire parmi les siens.

Mais voici un cas encore plus probant. M. Weldon, qui de 1891 à 1896 représenta la circonscription d'Albert à cette Chambre, occupe avec distinction une chaire de droit international dans la ville royaliste d'Halifax. Sa désapprobation de la politique britannique en Afrique était connue de tous. Il alla même jusqu'à consacrer une de ses leçons à l'interprétation des conventions signées par la Grande-Bretagne et la République Sud-africaine ; et il conclut à une condamnation complète de l'attitude de M. Chamberlain. On n'a même affirmé qu'il empêcha son fils de partir pour l'Afrique et de prendre part à une guerre qu'il considérait injuste. Ceci n'empêcha pas cet homme honorable et distingué d'être choisi comme le candidat conservateur dans le comté d'Albert. Et il fut accepté à ce titre par les mêmes hommes politiques qui faillirent succomber à une attaque d'apoplexie lorsque l'exprimal lui-même des opinions identiques à celles de M. Weldon.

Il est vrai que M. Weldon a été défait ; mais à une élection où les libéraux ont remporté des victoires écrasantes dans toute cette province, il n'a été défait que par 116 voix tandis qu'en 1896 la majorité de son

concurrent, le même que l'an dernier, était de 213 voix.

Voici les trois seuls cas que l'on puisse signaler, dans les candidatures politiques des provinces anglaises, de cette opinion que les prophètes jingos appellent pro-Boer. Et les résultats obtenus ne me semblent pas indiquer que l'on ait considéré comme félonie nationale le refus de partager, sur cette question, les vues de M. Chamberlain et même celles des chefs des deux partis politiques au Canada.

D'autres indices de réaction contre le jingoïsme militaire se sont manifestés dans nos provinces anglaises depuis l'élection. Au cours d'un débat antérieur, l'honorable leader de l'opposition (M. Borden) a parlé de l'enthousiasme qui accueillit à Halifax nos volontaires revenant d'Afrique. Je sais qu'Halifax est très sentimental. Ses déblais de ferronnerie et de poisson séché peuvent à peine retenir leur ardeur poétique et fourrent des rimes patriotiques—de confection étrangère. Il est vrai—jusque dans les rapports de leur chambre de commerce. Mais ailleurs, l'enthousiasme ne fut pas tout à fait aussi prononcé. Parlant de l'arrivée de nos troupiers dans la métropole du Canada, la Gazette, de Montréal, disait avec beaucoup de philosophie, le 25 décembre dernier :

La seconde division de l'infanterie canadienne n'a reçu qu'un accueil modérément chaleureux à son retour du Sud-africain. Le pays semble s'habituer aux héros. Il ne les en estime pas moins, mais son sentiment est moins démonstratif.

Evidemment, ceci se passait dans la séditieuse province de Québec. Mais traversons l'Ottawa et pénétrons au cœur de la bonne vieille province sœur, le boulevard du loyalisme. Woodstock est une ville d'Ontario ; et, si je ne me trompe, pas beaucoup peuplée de mangeurs de soupe aux pois—à moins que mon honorable collègue d'Oxford-nord (M. Sutherland) n'ait appris à ses électeurs à apprécier ce mets substantiel. Voici la description de la réception paisible accordée à Woodstock aux soldats licenciés, d'après la Sentinel Review, du 26 décembre :

Lorsque le train entra en gare, hier matin, un spectateur sur vingt applaudit ; une minute après que les soldats furent descendus de voiture et avant que la musique eût recommencé à jouer on n'aurait pu entendre un plus grand silence à une cérémonie funèbre. Ne savons-nous plus acclamer ?

Comme contraste à ces funérailles, je pourrais décrire la chaleureuse bienvenue qui accueillit le major Fiset à son retour à la ville française de Rimonski. Je conseillerais à l'honorable député d'Oxford-nord (M. Sutherland) d'engager son collègue de Victoria-nord (M. Hughes) à aller lire là-bas quelque essai sur le Krugerisme et le Hut-tonisme. Et si ces lectures ne suffisent pas à stimuler l'enthousiasme des Woodstockiens, qu'il s'assure les services musicaux de M. G. E. Foster et du docteur Montague afin

qu'ils chantent l'hymne national à Woodstock trois fois par jour, en plein air, durant toute la période qu'ils passaient autrefois ici.

Parlant en termes généraux, le Star, de Toronto—l'un des journaux canadiens qui conservent le mieux son sang-froid pendant l'ivresse jingo de l'au dernier—donnait ce conseil à nos héros rapatriés, le 31 décembre:

REVENEZ AUX AFFAIRES.

Les soldats revenus de la guerre ont eu des réceptions qui les ont grandement étonnés. Le peuple, dans les campagnes surtout, est d'habitude très lent à manifester son enthousiasme à l'égard des jeunes gens de l'endroit. Cependant, dans un grand nombre de cas, nos jeunes gens en "haki" ont été reçus royalement; on leur a offert des banquets et donné des fêtes et des bourses.

Ils ne doivent pas conserver l'espoir de toujours marcher dans les nuages.

Les sages reprendront terre le plus tôt possible, se dépouilleront de leurs uniformes et se remettront au travail. On peut modifier le vieux dicton et dire que personne n'est un héros dans son village.

Je dois demander pardon à la Chambre si je l'ennuie en multipliant ces citations de journaux anglais. Mais j'y suis forcé. Si je tenais ce langage pour exprimer mon sentiment personnel, on l'appellerait encore "une manifestation de félonie française."

Dans le même numéro de la Gazette, que j'ai cité tantôt, parut un long article discutant la mutinerie de certaines troupes coloniales en Afrique. Le tout est une remontrance en règle aux autorités britanniques, leur enseignant ce qu'elles doivent espérer et ce qu'elles ne doivent pas attendre des colonies:

La déclaration de lord Kitchener, que nous avons publiée, hier, nous fait voir clairement que tout ce qui est arrivé, c'est que certains soldats, ayant terminé leur temps de service, ont refusé de marcher lorsqu'on leur a ordonné de le faire... S'ils ne veulent pas servir davantage, personne ne peut les en empêcher—sûrement pas ceux qui ont refusé absolument de servir... Ils étaient en campagne avec les C.I.V. et la "Household Cavalry"; et ils ont vu ceux-ci revenir aux foyers non sans soupçonner que des influences de castes avaient agi en leur faveur... Il a fallu évidemment un temps prolongé pour faire comprendre aux officiers britanniques de quelle manière les troupes coloniales doivent être traitées... L'enthousiasme pour la guerre décline et les soldats ont probablement raison de croire que le reste de la campagne sera surtout une besogne de police... Ils ont fait tout ce qu'ils avaient promis d'accomplir, et ils l'ont fait de façon à nous rendre fiers d'eux.

Mais la meilleure expression d'opinion de ce genre est celle que donna l'Evening Telegram, de Toronto, le 25 décembre dernier.

Je la trouve dans son premier-Toronto, sous le titre:

ILS ONT BIEN FAIT DE REVENIR AU FOYER.

Le devoir du colonel Otter n'était pas précisément d'accepter au nom du Royal Canadien la cordiale invitation de lord Roberts lui demandant de rester en Afrique jusqu'à ce que la guerre

fût techniquement finie. Les instincts d'un soldat de métier tel que le colonel Otter ne sont pas en harmonie avec ses dispositions de tous les volontaires placés sous son commandement. Ceux-ci ont leurs droits et ils ont eu raison de faire valoir ces droits et de ne pas se laisser intimider jusqu'au point d'être retenus en Afrique lorsqu'ils voulaient revenir au pays. Ils ont reçu un bon service à l'empire à l'heure du danger; ils pouvaient légitimement laisser aux soldats de carrière le soin de compléter les dernières opérations de la campagne.

Ce joyau de sens commun a dû étouffer tout ceux qui ont entendu ici son auteur responsable, l'ancien député de Toronto-est, M. John Ross-Robertson, lorsqu'il admonestait le gouvernement pour l'avoir fait voter les deniers nécessaires au commandement de notre expédition en Afrique, le 17 décembre, que l'Angleterre refusait nos numéros.

Tout homme de bon sens permettra que nous sommes loin des appels frénétiques d'octobre 1899 réclamant des troupes et des chevaux, des fusils et des cartouches.

La conclusion que je tire de tout ceci c'est que la fidélité à l'empire est un sentiment aussi élastique que la conscience d'un politicien. Au début de cette guerre, lorsque personne au Canada ne croyait qu'elle pût durer plus de quelques semaines; lorsque le gouvernement britannique ne voulait que 500 hommes du Canada—juste pour combattre, mais pour exprimer notre adhésion à la politique de M. Chamberlain—on m'a mis au pilori comme un traître parce que je demandais au gouvernement de différer quelques semaines et de permettre aux représentants du peuple de discuter les conséquences de cette nouvelle politique militaire. Un an plus tard, lorsque la situation était plus sombre que jamais, lorsque l'armée anglaise combattait à grand-peine ses positions et ne pouvait empêcher l'ennemi d'envahir le territoire britannique,—ceux-là mêmes qui m'avaient mis au ban de l'opinion anglaise disaient brutalement à leur bien-aimée mère patrie: "Tirez-vous de là comme bon vous semble; pour nous, nous en avons assez. Revenez au pays, soldats! Dieu sauve la Reine!"

À la fin de décembre, on annonça que les Canadiens arrivaient de nouveau la bonne fortune d'aller en Afrique, et cette fois, pour une période prolongée, avec une bonne solde et toutes les occasions possibles de voler des bestiaux, de brûler des maisons et des fermes, de voler des pendules, des glaces, des bijoux et de l'argent, de briser des plans en guise de distraction, de jeter des femmes et des enfants sans ressources sur le veldt, à la merci d'indigènes barbares et sans pitié. J'ai pris toutes ces expressions dans les lettres de volontaires canadiens. Au risque de m'entendre traiter de "little Englander," je crois pouvoir dire que les méthodes humaines de lord Wellington continueront à jeter plus de gloire sur le nom de l'Angleterre que le régime amélioré de lord Kitchener. Et, peut-être aussi, la gloire militaire du tacticien prudent des Torres Vedras

et de Waterloo ne sera-t-elle pas totalement éclipsée par les passages et repassages de sir Redvers Buller.

Lorsqu'il fut décidé d'enrôler des recrues canadiennes pour la police sud-africaine, l'explosion d'enthousiasme ne fut pas assourdissante. Le 31 décembre dernier, le Star, de Toronto, publiait un article intitulé : " Nous avons besoin d'hommes ici." J'y lis les lignes suivantes :

Le pays ne peut accepter comme une faveur qu'un millier de nos jeunes gens aillent faire des opérations de police en Afrique, en Asie, dans l'Amérique du Sud, en Angleterre ou n'importe où. Nous en avons besoin ici. Le pays n'a aucune raison, non plus, de considérer comme un acte de bonté l'offre de commissions à nos jeunes dans l'armée impériale. Ce sont là des récompenses qui les détournent des devoirs auxquels notre pays les prépare. Nous avons besoin de plus de jeunes gens que notre pays n'en produit et nous en produisons de meilleurs que ceux que nous pouvons importer.

Il est bon que le pays se jette dans l'action au moment du danger et frappe quelques coups pour le bien commun de la famille ; mais ce que nous ne devons pas oublier c'est que pour faire du Canada ce qu'il doit être, un seul indigène vaut un plein wagon d'immigrants.

Au risque de fatiguer la Chambre, je cite-rais encore deux articles de la Gazette Militaire Canadienne (Canadian Military Gazette). On ne prétendra pas, je présume, que ce journal est un organe anti-militariste ni une publication française séditieuse. Le premier article fut publié le 15 janvier dernier :

LA POLICE SUD-AFRICAINNE.

Des bureaux de recrutement pour la police sud-africaine vont être ouverts à plusieurs endroits au Canada ; et l'on en a dit à ce sujet beaucoup de commentaires défavorables. Assurément, le gouvernement canadien n'a pas dû exprimer aux autorités impériales le désir de cette action ; et si celles-ci ont agi de leur chef leur démarche est certainement mal inspirée. Le but de notre pays, c'est d'accroître sa population et non d'envoyer nos jeunes gens à l'étranger. Il paraît qu'on veut surtout enrôler des rauchers et autres de la même catégorie qu'on trouve au Manitoba et aux Territoires ; et en les attirant par la perspective d'une bonne solde, on espère embaucher un millier d'hommes ou plus, choisis parmi la fleur de notre virilité. Le Canada ne peut guère se passer de ces hommes ; et comme un engagement dans la police sud-africaine veut dire, pour la plupart d'entre eux, qu'ils s'établiront pour toujours dans ce pays, on dépense virtuellement le Canada pour accroître une autre portion de l'empire.

On devrait dire nettement au gouvernement impérial que s'il faut absolument des Canadiens pour maintenir la suprématie britannique sur le continent noir, nous lui en enverrons non seulement mille mais au moins dix mille ; mais nous n'avons pas d'hommes à sacrifier pour aller faire un travail routinier de police tandis que des millions d'acres de la meilleure terre du monde restent incultes parce qu'ils manquent de mains pour les travailler. Jusqu'à ce que des soldats soient absolument requis, les autorités canadiennes ne devraient favoriser ce recrutement en aucune façon. Qu'on permette aux Canadiens d'aller s'enrôler dans cette police s'ils le veulent ;

mais il n'est pas juste, pour notre pays, qu'on les encourage à le faire.

Le 19 février, le même journal revint à la charge, disant :

D'après la Gazette de l'Armée et de la Marine, de Londres, l'un des organes militaires les mieux renseignés du Royaume-Uni, la base de l'enrôlement de la police sud-africaine c'est que " ceux qui donnent leurs noms désirent s'établir dans l'Afrique du Sud à l'expiration de leur service".

C'est ce qu'on soupçonnait fortement au Canada, bien que l'autorité ait pris les plus grandes précautions pour cacher ce fait au public ; et après avoir lu cet article de notre confrère anglais, la Gazette objecte plus fortement que jamais à l'action des autorités militaires canadiennes qui favorisent la déportation à l'étranger d'un nombre, considérable pour nous, des meilleurs hommes qu'il soit possible de trouver au monde.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, à plusieurs reprises, ce journal ne s'oppose nullement à envoyer des soldats combattre pour l'empire, lorsqu'en on a besoin pour cette œuvre ; mais, en cette occurrence, on ne prétend même pas qu'il en soit ainsi et l'on déclare que ces hommes sont requis pour faire la garde dans le pays conquis—le but ultérieur que l'on se propose étant de les induire à s'établir en Afrique à l'expiration de leurs trois années de service, au grand détriment du Canada.

A ce propos, disons que le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, évidemment mieux renseigné que le nôtre à Ottawa, a nettement refusé de permettre à un officier impérial d'aller recruter pour ce régiment dans cette partie de l'empire ; et la Gazette exprime l'opinion que les dernières révélations justifient cette conduite.

Que tous ceux qui désirent s'enrôler dans ce régiment le fassent de leur propre gré sans qu'on leur crée d'obstacles, mais les cajoler et les encourager à le faire est une injustice pour le pays où nous vivons.

Quelques jours plus tard, le 25 février, le Witness de Montréal emboîtait le pas, disant :

Les Canadiens semblent accepter trop volontiers l'établissement parmi nous de bureaux de recrutement dont le but est de détourner notre jeunesse, la plus vigoureuse de notre œuvre d'éducation nationale pour la lancer dans les aventures de guerre. Nous concevons qu'au sein d'une population aussi virile que le peuple canadien, il y aura toujours un certain nombre de gens entraînés irrésistiblement vers ce genre de vie. La bête sauvage n'est pas encore disparue de notre nature.

S'il en est qui se sentent appelés par tempérament à la vie militaire et si l'on trouve certainement beaucoup qui semblent mieux appelés à ce genre de succès qu'à tout autre—il vaut mieux qu'ils entrent au service de leur propre empire qu'à celui de l'étranger. Nous ne pouvons, cependant, envisager tout ceci sans un profond regret.

A propos de l'attitude du gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, j'ai parcouru les colonnes du Times de Londres pour y chercher des renseignements exacts. J'y ai trouvé d'abord une dépêche de Sydney en date du 17 février ; la voici :

Sir Alfred Milner ayant prévenu le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud de l'intention qu'il a d'envoyer un officier recruter en

Australie pour la police sud-africaine, le gouvernement a répondu que la colonie s'oppose à cette action.

Dans le Times du 20 février, je trouve la dépêche suivante :

Cape-Town, 18 février.

Est démentie la déclaration contenue dans les dépêches de Londres disant que sir Alfred Milner se proposait d'enrôler des recrues en Australie et à la Nouvelle-Zélande pour la police sud-africaine et que le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud s'y est opposé.

A tous ceux qui ont observé la conduite des autorités impériales durant cette guerre, il est facile de lire entre les lignes de ces dépêches. On dit maintenant qu'on n'a pas cherché à recruter en Australie ni à la Nouvelle-Zélande ; mais ce qui paraît évident, c'est que le gouvernement britannique a pressenti confidentiellement les gouvernements de ces colonies et que, ne les trouvant pas disposées à se prêter au jeu, de sir Alfred Milner, on a lancé l'affirmation que la demande d'enrôlement n'avait jamais été faite. Je citerai enfin la dépêche suivante, publiée au cours de janvier :

New-York, 14 janvier.—Le correspondant londonien de la Tribune dit : Le Post annonce que le projet d'organiser une force de police coloniale est abandonné pour le moment. Les taux de solde n'ont pas paru assez séduisants à la population de l'Afrique du Sud ; et sur 16,000 hommes du Royaume-Uni qui ont offert de s'enrôler dans ce corps, environ 500 seulement ont été jugés acceptables.

J'avais donc pleinement raison de dire au début que les autorités britanniques constatant qu'elles ne pouvaient trouver en Afrique ou en Australie les recrues nécessaires à ce corps de police destiné à la protection exclusive de l'Afrique du Sud, elles sont venues demander au sol fertile du Canada ce que les autres colonies britanniques lui ont refusé et ce que la seule colonie directement intéressée à cette guerre est incapable de lui donner.

J'ajouterai que ces tentatives de la part des autorités impériales en Afrique de garder nos jeunes gens comme colons n'est pas un trait nouveau de cette guerre. Dès le 24 novembre dernier, le correspondant particulier du Herald de Montréal, accompagnant le Strathcona Horse, écrivait de Potchefstroom une lettre publiée le 5 janvier. Il débutait ainsi :

Les yeux du volontaire canadien se tournent vers la Rhodésie, l'héritage septentrional de la Compagnie Britannique Sud-Africaine. Ce pays lui paraît favorable à la colonisation ; il y est attiré par les avantages exceptionnels que lui offre la Compagnie à Charte et par les légendes qu'on lui raconte pendant la marche ou au camp sur la richesse minière et agricole de cette partie de l'Afrique australe. Dans les rangs du bataillon de lord Strathcona sont vingt ou trente Canadiens qui s'intéressent déjà profondément à ce pays et qui en feront probablement leur patrie d'adoption.... Les avantages exceptionnels d'établissement offerts par la compagnie ne s'appliquent qu'aux volontaires canadiens, aus-

traliens et néo-zélandais et aux troupiers de la Yeomanry anglaise, qui s'enrôleront pour la défense de la Rhodésie.

Avec la Military Gazette, je regrette profondément que le gouvernement canadien, qui frappa d'impôt le peuple de notre pays pour payer les frais d'une immigration étrangère, ait aidé les autorités britanniques à drainer notre meilleur sang au profit de M. Rhodes. Et cette fois encore, on a agi sans l'assentiment et hors la connaissance du parlement. Le cabinet ne peut invoquer aujourd'hui le prétexte de la volonté populaire. Je n'ai pas entendu la moindre protestation contre les articles du Star de Toronto et de la Military Gazette, qui ont exprimé, je crois, le sentiment général. Et l'on ne peut prétendre qu'il s'agit d'un autre cas de nécessité urgente. Le 8 janvier dernier, lord Raglan, sous-secrétaire d'Etat pour la Guerre, disait à un représentant de la presse associée :

L'état des affaires sud-africaines interdit toute prévision. On ne peut appeler cela de la guerre et, cependant, sous certains aspects, c'est pis que la guerre.... Tout le secret consiste dans les chevaux. Nous avons assez de soldats, mais pas assez d'hommes à cheval.

Quelle guerre étrange ! Au début, on attribua les défaites de l'armée britannique à un défaut de science stratégique—chez les mules ; et maintenant, on nous dit que les forces impériales, ne pouvant venir à bout des restes de cette poignée de paysans, les chevaux seuls pourraient le faire. En tous cas, puisqu'on n'a pas besoin que de chevaux, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas offert au autorités britanniques tous les chevaux dont elles ont besoin et ne leur a-t-il pas dit de laisser ici les hommes qui nous sont si nécessaires et dont le gouvernement anglais décline lui-même pouvoir si bien se passer ?

Je vais plus loin : je dis que le jour où le gouvernement fut convaincu que la guerre était finie et il le fut dès le 7 juin dernier, lorsqu'il félicita la Reine sur la cessation des hostilités—c'était son devoir de donner avis au gouvernement britannique que les volontaires canadiens devaient être réformés à l'expiration de leur première période d'engagement, c'est-à-dire, après six mois de service. Ce devoir s'imposait lorsque lord Roberts annexa les deux républiques et que tous les ministres anglais proclamèrent la fin de la guerre, disant que les quelques partisans boers, assez insensés pour prolonger la lutte, ne méritaient même pas le titre de belligérants. Si j'ai bien saisi les accents de cette voix populaire qui domina la volonté ministérielle, nos soldats sont partis en Afrique et nous les avons payés pour la défense de l'empire. Mais notre but n'était pas, je présume, de maintenir en Afrique, aux frais du Canada, un régiment chargé de piller les fermes et de faire une besogne de police dans une guerre qui n'est pas une

guerre, ainsi que lord Raglan l'appelait. Il y a trois mois—ou une guerre purement "technique," suivant l'expression de M. Ross Robertson, de l'Evening Telegram.

Revenant à ces articles du Star de Toronto, de la Military Gazette, du Witness de Montréal, je suis heureux de constater la renaissance de ce bon sens robuste et de cet esprit pratique que tout observateur attentif des nations modernes reconnaît et admire chez l'Anglo-saxon; ces qualités sont la base même de la puissance anglaise et l'Anglo-saxon devra y revenir s'il ne veut pas voir sombrer son prestige. Mais l'impartialité me force à signaler la faiblesse de raisonnement qui caractérise ces articles. Si nous admettons qu'il soit désirable que le Canada se livre à des expéditions militaires extérieures, même rares et fortuites, nous devons nous y préparer. Non seulement nous faudra-t-il acheter à grand frais des armes et des munitions, nous devons aussi développer l'esprit militaire au sein de notre paisible population. Si nous épousons les querelles de la Grande-Bretagne; si nous voulons avoir au moins dix mille jeunes hommes prêts à partir au premier cri de détresse de l'Angleterre, en Europe ou en Afrique, en Asie ou en Océanie, nous devons préparer la jeunesse de ce pays à ces éventualités. Depuis le berceau, à la salle d'asile, à l'école, au collège, à l'université, il faut habituer l'oreille du jeune Canadien au cliquetis des armes et à l'appel strident des clairons. Il faut lui enseigner la manœuvre et le tir. Il faut lui apprendre à lâcher au camp avec des éperons à ses bottes et un sabre à sa ceinture.

Au lieu de peindre la guerre à ses yeux sous ses couleurs vraies, comme l'un des châtiments de Dieu sur l'humanité coupable, comme l'une des pires plaies sociales, plus cruelles et plus désastreuses pour le bien-être des nations que la famine et la peste,—il faut empoisonner son âme jeune et enthousiaste avec l'idée barbare, anti-chrétienne, que la guerre est la voie qui conduit à la gloire, le but le plus noble et le plus sain d'un peuple fort. Et quel sera le résultat? C'est que non seulement par fidélité, non seulement dans les cas de danger urgent où il faut défendre le drapeau et le pays—mais sous la seule pression de ses nouveaux instincts, la "fleur de notre virilité" sera prête à partir à chaque instant, pour toutes causes bonnes ou mauvaises. En temps de paix cette nouvelle éducation militaire abaissera dans l'esprit de la jeunesse les occupations d'une vie humble mais fructueuse. Et ainsi notre pays perdra le meilleur de son sang, de son intelligence, de sa force vitale. La passion de la guerre est brutale: la raison ne la contrôle pas aisément. Je me réjouis de constater que quelques-uns des organes de notre population anglaise commencent à se ranger à mon opinion. Mais, sans vouloir décourager un instant ces efforts honnêtes et bien intentionnés, on me permettra de dire que s'ils veulent éviter les consé-

quences, ils doivent chercher à faire disparaître la cause. Ils ont contribué à jeter une semence dangereuse sur le sol national: s'ils craignent la moisson, qu'ils arrachent le mauvais grain; chercher à conper quelques-uns des épis les plus chargés, c'est un jeu inutile et stérile.

Revenons maintenant à la province de Québec. Chercher, comme l'a fait le Times, à voir, dans le suffrage presque unanime accordé par cette province au ministère, une approbation particulière de la guerre ou de l'intervention du Canada, est une tentative vraiment insensée.

Je regrette que quelques-uns des membres du cabinet se soient efforcés de répandre cette fausse impression. Je veux croire qu'ils ont obéi à un motif avouable; mais à quoi bon? Non seulement les bonnes intentions, mais la droiture, la clairvoyance et la franchise constituent toujours la meilleure politique.

A un banquet qu'on lui offrit à Toronto, le 11 décembre, l'honorable ministre de l'Intérieur (M. Sifton) discuta les problèmes dans les termes suivants, d'après le Globe, de Toronto:

Dans la province de Québec, l'attaque principale contre le gouvernement était dirigée contre la politique impériale adoptée par le premier ministre. (Écoutez, écoutez!). Le point principal de discorde entre le premier ministre et ses partisans, d'un côté, et leurs adversaires, de l'autre, c'était de savoir si sir Wilfrid Laurier, le premier ministre canadien-français, qui avait accordé un tarif de faveur à la Grande-Bretagne, qui avait envoyé des troupes en Afrique, devait être appuyé dans cette politique. Et nous n'avons qu'à lire les journaux publiés par nos amis les conservateurs dans la province de Québec, la littérature répandue par ces messieurs dans Québec, pour constater que c'est bien là la question principale sur laquelle ils en appelèrent à la province de Québec; et leur plaidoyer était que le peuple de Québec devait voter contre sir Wilfrid Laurier parce qu'il était un homme d'Etat impérial, parce qu'il avait uni sa cause à celle de l'empire britannique. (Écoutez, écoutez!) Qu'a décidé le peuple de Québec? Quel a été son verdict? L'a-t-il accordé aux hommes qui ont attaqué notre honorable ami? Non; le verdict ratifia tout ce qu'il avait fait pour unir le Canada plus étroitement à l'empire britannique.

L'honorable ministre en appela au témoignage du premier ministre (sir Wilfrid Laurier) et du ministre des Travaux publics (M. Tarte) à l'appui de ces déclarations. Mais ces deux messieurs observèrent un silence complet sur ce point—et pour une excellente raison: tous deux étaient trop courtois pour contredire leur collègue et trop sincères pour fortifier ses illusions. Sans doute, le ministre de l'Intérieur risqua cette opinion à la fin d'un dîner torontonien: c'est une circonstance atténuante à son acquit. L'honorable ministre est, je le sais, un abstème absolu et le contraindre même d'un jingo. Mais l'atmosphère de Toronto a peut-être produit sur son tempérament une impression analogue à celle que ressentit un jour un de mes amis sur les docks de Londres: en traver-

sant les immenses entrepôts où l'on accumule tous les vins et liqueurs en fûts. Il se sentit presque éivré par les émanations alcooliques qui flottaient dans l'air. A Toronto, les microbes jingos sont si nombreux et si délétères que, stimulés par l'eau gazeuse la plus inoffensive, ils peuvent agir sur le cerveau le plus solide.

Le cas du ministre du Revenu de l'intérieur (M. Bernier) est plus difficile à diagnostiquer—à moins que je ne l'appelle un accès d'enthousiasme juvénille. Certes, je reconnais et je respecte l'esprit solide et expérimenté de l'honorable ministre. Mais chez tout homme, il y a deux hommes; et chez tout ministre il y en a au moins trois—à moins que l'homme ne soit individuellement nul et ne trouve toute sa valeur dans son portefeuille, ce qui est loin d'être le cas de l'honorable ministre. Il s'ensuit qu'un membre du cabinet peut exprimer des vues absolument contraires sur la même question suivant qu'il fait usage de son cerveau personnel ou de son esprit ministériel. En dépit de sa longue expérience et de son jugement sain, comme homme et comme politicien, le ministre du Revenu de l'intérieur est officiellement le Benjamin du cabinet. Je crois qu'il a fait trop exclusivement appel à son cerveau ministériel, encore jeune et naïf, et naturellement surexcité par la joie de la victoire, lorsqu'il a exprimé son opinion sur le verdict de Québec, le 9 novembre dernier. Le correspondant du Montreal Herald, à Ottawa, lui prêta les paroles suivantes :

Ce ne fut pas du tout une question de race ou de guerre. M. Chauvin lui-même, qui avait voté à la Chambre contre l'envoi des troupes, a été défait par le malin Préfontaine qui avait appuyé cette expédition; et les majorités de M. Bourassa et de M. Monet ont été considérablement diminuées.

Après avoir parlé de la question scolaire du Manitoba comme de l'une des plus importantes qui aient été débattues, il ajoute :

Le second sujet traité par la plupart des orateurs de l'opposition était l'accroissement de dettes provenant de l'expédition des soldats au Sud-africain au coût de \$5,000,000. Telle était l'accusation lancée contre Laurier; la défaite de M. Chauvin a été la réponse du peuple.

Et voici ce qu'il déclara à l'Evening Journal d'Ottawa :

Les deux questions principales discutées par l'opposition ont été la question scolaire du Manitoba et l'expédition de troupes au Sud-africain. L'opposition demandait aux électeurs de condamner le cabinet Laurier parce qu'il n'avait pas réglé la question scolaire d'une manière satisfaisante et aussi parce que le premier ministre avait envoyé des régiments en Afrique. C'est sir Wilfrid Laurier lui-même qu'on tenait surtout responsable de ces actions. Le verdict a prouvé que la politique ministérielle a été ratifiée sur ces deux points. M. Chauvin, conservateur, qui avait voté contre l'envoi des troupes a été défait. Les majorités de Monet et de Bourassa ont été réduites....

Je regrette—ou plutôt je me réjouis—qu'à mon sujet l'honorable ministre ait parlé

avant d'être mieux renseigné. Ma majorité a été un peu plus forte qu'en 1896; bien que les listes électorales fussent beaucoup moins favorables et surtout que mille électeurs, au moins, fussent absents des communes où ma candidature fut le plus appuyée. Mon ami, le député de Laprairie et de Napierville (M. Mouet), que j'ai vu revenir ici avec tant de bonheur, prêt à combattre avec moi pour le drapeau canadien,—dussions-nous même rester quelque temps encore dans un glorieux isolement—pourrait expliquer à la Chambre les causes, absolument étrangères à la guerre, qui réduisirent sa majorité.

M. COWAN : Vous avez été chauvard!

M. BOURASSA : Oul; j'ai la chance de représenter un comté intelligent.

Je pourrais aussi signaler le suffrage des comtés des Deux-Montagnes, de Bagot, de Charlevoix et de Maskinongé, où les députés qui votèrent avec nous sur cette question furent tous réélus par des majorités acérées. Aucun de ces messieurs, que je sache, ne revint sur ses pas en traitant cette question au cours de la lutte électorale. Je sais que dans Charlevoix et Maskinongé, les députés élus (MM. Angers et Legris) firent la lutte sous ce drapeau. Et je sais aussi, pertinemment, qu'avant de courir à son trépas politique dans Maskinongé, sir Adolphe Caron chercha en vain, pendant plusieurs semaines, à poser sa candidature dans le comté qu'il représentait au dernier parlement, Trois-Rivières et Saint-Maurice; et s'il n'y put parvenir, son attitude au sujet de la guerre lui fut certainement un obstacle.

Le ministre du Revenu de l'intérieur ayant signalé la défaite de M. Chauvin dans Terrebonne comme la conséquence de son vote sur ma proposition du 13 mars dernier et comme une manifestation de l'opinion de Québec en faveur de notre expédition au Transvaal, je suis forcé de donner quelques détails sur cette élection. J'ai ici le manifeste politique du député actuel de Terrebonne (M. Préfontaine) qui représente aussi le comté de Maisonneuve. C'est un long document, très intéressant, qui traite de la question scolaire au Manitoba, de la prospérité financière du pays, des progrès de l'agriculture—mais pas une phrase, pas une ligne, pas un mot de la guerre d'Afrique, ni de l'expédition des troupes, ni de l'impérialisme. Ce manifeste parut dans l'Avenir du Nord, un journal libéral imprimé à Salut-Jérôme et très répandu, non seulement dans le comté de Terrebonne, mais dans toute la région environnante. Ce journal, très bien rédigé, n'a pas peu contribué à couvrir au libéralisme les comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes, ces vieilles forteresses du parti conservateur. C'est l'une des publications les plus nettement anti-impérialistes de Québec; elle dénonça violemment l'envoi des troupes en Afrique; elle approuva constamment mon attitude et félicita M. Chauvin sur son vote du 13 mars dernier. J'ajouterai

même que ce journal m'a souvent dépassé dans cette voie, et d'une longue distance. Je suis anti-impérialiste mais profondément attaché aux institutions britanniques : l'Avenir est presque sécessionniste. Vous pouvez croire qu'il changea de ton avant d'appuyer le candidat libéral contre M. Chauvin ? Nullement ; au contraire. D'abord, dans le même numéro qui annonçait la candidature libérale de M. Préfontaine, M. Chauvin était dénoncé comme un lâche capitulateur sur le terrain de l'impérialisme. L'article, en date du 13 septembre, commençait ainsi :

M. CHAUVIN CAPITULARD.

Le comté de Terrebonne est représenté à Ottawa, par un capitulard....

Je ne sais si mes honorables collègues dont la langue usuelle est l'anglais saisissent bien la portée de ce mot. Il signifie non seulement un capitulateur, mais un lâche capitulateur, un homme qui se rend sans motif.

—M. Adolphe Chauvin lui-même.

A Beauharnois, il a déclaré qu'il marchait sous le drapeau de sir Charles Tupper avec tout le parti conservateur-jaune-bleu-rouge uni comme un seul homme....

M. M. Chauvin a voulu jouer l'homme de caractère à Ottawa, en compagnie des Bourassa, des Monet et des Ethier, mais notre représentant n'était vraiment pas de taille à tenir ce rôle.

Il a capitulé ! Non, il s'est rendu sans coup férir.

Il fait mieux : il repasse avec armes et bagages dans le camp des militaristes et des saltimbanques du britishisme.

Dans le numéro suivant, l'Avenir du Nord publiait un article au sujet de la candidature de M. Préfontaine. Après un éloge bien mérité de notre digne collègue, il ajoutait :

On nous répondra peut-être : tout ce que vous dites est bien vrai, mais M. Préfontaine est un impérialiste.

Quelles preuves peut-on nous en donner ?

Non, nous ne croyons pas que M. Préfontaine qui a, jadis, donné tant de preuves éclatantes de son patriotisme et de son zèle national, ait comme désir dans le cœur et comme un article de son programme, la participation du Canada aux guerres étrangères de l'empire britannique.

Non, nous ne croyons pas que M. Préfontaine admette qu'en principe nous devons verser des millions et du sang pour défendre l'Angleterre dans des combats dont le mobile est plus que louche.

Nous ne croyons pas que M. Préfontaine soit en faveur de l'impérialisme militaire qui affligerait notre calme pays, et cela au profit d'une autre nation, de l'infâme plaie du militarisme.

Puis, après avoir établi que la politique du gouvernement sur cette question était moins dangereuse que celle de sir Charles Tupper, il ajoute :

Eh bien ! M. Préfontaine qui, comme partisan du gouvernement, a approuvé l'envoi des contingents, duais à condition que cet acte ne nous engageât à rien pour l'avenir, est encore préférable à M. Adolphe Chauvin, qui après s'être

déclaré contre l'envoi des contingents, en Chambre, marche aujourd'hui derrière sir Charles Tupper dont il endosse les idées impérialistes sans restriction....

Sur cette question de l'impérialisme, que nous avons combattu et que nous combattons toujours, M. Préfontaine est moins à craindre que M. Chauvin.

Puis, le 4 octobre parut un article, le troisième d'une série d'études où les tendances impérialistes des deux partis étaient habilement analysées—et la conclusion, c'était que l'impérialisme tory est pire que l'impérialisme libéral ; qu'entre deux maux il faut choisir le moindre et que M. Préfontaine devait être préféré à M. Chauvin.

Puis, le 11 octobre :

M. Chauvin, est-il, oui ou non, de l'opinion de sir Charles Tupper, son chef, qui a sollicité le gouvernement d'envoyer des contingents en Afrique ?

Puis, le 25 octobre, paraissait un article important sur les "responsabilités dans l'envoi des contingents." Les trois paragraphes suivants donnent une idée exacte du tout :

La responsabilité de l'expédition militaire du Transvaal repose entièrement sur sir Charles Tupper et sur toute la presse conservatrice anglaise....

Les auteurs responsables des contingents c'est sir Charles Tupper, c'est M. Bergeron, c'est le parti conservateur....

Le grand coupable dans l'affaire des contingents, c'est l'homme dont M. Chauvin est aujourd'hui le candidat....

Enfin, le 8 novembre, appréciant le résultat :

M. Chauvin est battu et il devait l'être.

Des hommes qui crient contre l'impérialisme et se déclarent en même temps les plus fidèles soutiens des impérialistes déclarés, ne peuvent pas s'attendre à ce que leurs électeurs se résignent à faire rire d'eux plus de cinq ans de suite.

On trouverait difficilement à travers ces citations les traces de l'approbation la plus légère de l'envoi de troupes canadiennes au Transvaal. Et je doute que le député actuel de Terrebonne (M. Préfontaine) réclame sa victoire comme un triomphe de l'impérialisme.

Parlons maintenant du sentiment général de la province. La vérité, c'est que la question fut amoindrie jusqu'au point d'être esamotée dans la plupart des comtés. Le 24 septembre, il y eut une immense assemblée à Saint-Hyacinthe, où demeure le ministre du Revenu de l'intérieur (M. Bernier) ; c'est le chef-lieu de son comté et le centre d'une région vaste et prospère. Le premier ministre y était et parla aux électeurs avec son éloquence habituelle et convalescente. Il traita au long tous les problèmes en jeu, y compris la question scolaire ; mais pas un mot ne tomba de ses lèvres au sujet de la question d'Afrique et de ses ramifications. Le ministre du Revenu de l'intérieur en parla brièvement, mais sans enthousiasme.

La Presse du lendemain nous transmitt ainsi ses paroles :

On dit que Laurier est un impérialiste ; mais est-ce parce que les libéraux sont de loyaux sujets qu'ils sont ainsi accusés ? Est-ce parce que le gouvernement a permis l'envoi d'un contingent en Afrique que ses membres doivent être considérés comme des impérialistes.

Vous voyez que les ministres de la Couronne ne se réclamaient pas dans Québec, du titre d'impérialistes avec la même fierté que leurs collègues et leurs candidats dans Ontario où l'on s'en décorait comme d'une cocarde glorieuse et superbe.

Il est possible que certains électeurs voient du danger pour l'avenir de notre pays dans l'envoi d'un contingent, mais le gouvernement n'a fait que se rendre au désir du gouvernement impérial et il n'a fait que permettre l'enrôlement des volontaires et rien autre chose. Peut-on reprocher au gouvernement d'avoir cédé de payer les dépenses de ces volontaires ? mais en dit : si la chose se répète ? Eh bien, dit M. Bernier, attendons les événements ; le gouvernement étudiera alors la nécessité de l'envoi d'un contingent. Quel aurait été le résultat du refus de sir Wilfrid Laurier, d'envoyer un contingent en Afrique ? Il eût été renversé et Tupper serait aujourd'hui au pouvoir. C'est lui, par exemple, qui en aurait envoyé des contingents à 5,000 hommes n'aurait pas suffi pour sir Charles !

La Patrie du même jour donna un compte rendu plus abrégé de ce discours.

Il (M. Bernier) traite ensuite la question des contingents, disant qu'il approuvait l'attitude que son chef avait prise à ce sujet et que cet envoi de troupes n'est pas de l'impérialisme.

Est-ce parce que des Canadiens sont allés librement ou volontairement à la guerre de sécession, qu'ils sont devenus par ce fait même des Américains ? Est-ce que ceux qui sont allés aux Philippines ou à Cuba sont devenus les Philippines ou des Cubains ?

Nous ne sommes pas des impérialistes, mais nous sommes des sujets loyaux à la Couronne britannique et aux institutions libres sous lesquelles nous vivons.

L'organe même du ministre, la Tribune, de Saint-Hyacinthe, après une semaine laissée à la révision bienveillante de son rédacteur, rapporta ces déclarations dans des termes à peu près identiques à ceux de La Presse. Quelques jours auparavant, l'honorable ministre fit un discours à Saint-Hilaire, dans votre circonscription, je crois, M. le Président ; et voici ce que la Tribune nous transmitt, le 21 septembre, de ses brèves explications au sujet de la guerre :

Nos ennemis disent que le gouvernement Laurier a envoyé des volontaires en Afrique ! Ce n'est pas exact ; le gouvernement n'a donné ordre à personne. Il a seulement prêté son concours aux bonnes volontés. S'ils avaient été au pouvoir, qu'auraient fait ceux qui nous dénoncent ? Demandez-le à M. Bargeret qui vient encore, à Alexandria, à s'écrier que l'Angleterre n'aurait qu'à demander pour recevoir, s'ils étaient au gouvernement.

Dans une autre colonne du même numéro, le même journal publiait un article intitulé : " Soyons francs " ; il y discute la guerre

avec son antagoniste conservateur, le Courrier de Saint-Hyacinthe. Voici un passage qui indique assez l'esprit de cet article :

Mais l'argument qui a surtout agacé les nerfs du confrère est celui pourtant bien clair que le pays a été fort heureux d'avoir eu pour chef sir Wilfrid Laurier, au temps de l'envoi des contingents.

Nous aurons deux millions à payer en sus de la part du sang versé pour cette malheureuse guerre du Transvaal. Tout Canadien-français sait que si Tupper eût dirigé les affaires du pays à cette époque, il ne s'en serait pas arrêté là, malgré ses furibondes dénonciations.

Je pourrais retenir l'attention de la Chambre des heures entières en lui faisant des citations de ce genre. Elles-ci suffisent à démolir la position que les organes et les champions du ministère prirent dans Québec et à établir que la victoire qu'ils ont remportée dans cette vieillesse provinciale canadienne ne peut aisément appeler un triomphe de l'impérialisme, ni même une approbation de notre envoi de troupes au Transvaal. Les candidats aveuglés par le ministère, ceux mêmes que je pourrais appeler les fidèles dévots, n'approuvèrent ni la guerre ni l'expédition canadienne au Sud africain.

Ils tinrent ce sujet à l'écart autant que possible ; et lorsque leurs adversaires les attaquaient ou que leurs partisans les interrogèrent à cet endroit, ils répondaient invariablement que le ministère n'avait pu résister au mouvement, que le Canada ne se trouvait engagé à aucune contribution future aux guerres de l'Angleterre et surtout que si les chefs torys eussent été au pouvoir, ils auraient envoyé plus d'hommes et dépensé plus d'argent que le cabinet actuel. Ils appuyèrent leurs précautions sur les dépêches et les discours de sir Charles Tupper et sur les déclarations de ses principaux lieutenants. Ils divulguèrent au peuple l'hypocrisie montante du parti tory et prouvèrent à l'évidence que, tandis que les conservateurs de Québec accusaient le gouvernement de nous avoir entraînés dans les conflits impériaux et d'avoir vendu le Canada à l'Angleterre, leurs compères d'Ontario dénonçaient avec rage sir Wilfrid Laurier, le traître Torie et ce cabinet mené par des Français. Ils avaient consenti qu'à regret et sans hésitation à marcher au secours de l'empire, lorsque la main puissante et patriotique de sir Charles le Grand les y avait forcés.

J'ai peut-être blessé les sentiments de la droite en dévoilant le double jeu qu'elle a mené sur cette question ; les ministériels ont fait preuve, à vrai dire, dans toute cette crise, d'une faiblesse de caractère absolument pénible pour tous ceux que le parti libéral avait attirés dans ses rangs par son courage moral, son attachement désintéressé aux principes et sa joyeuse disposition à préférer la vérité aux succès. Je laisse à nos collègues de la droite à décider eux-mêmes si l'on doit attribuer cet affaiblissement morbide aux effets de la grippe ou aux doneurs du pouvoir. J'espère

que la première cause est la seule réelle ; car la seconde prouverait que leur vertu farouche, comme celle de certaines vestales d'autrefois et d'aujourd'hui n'attendait que l'occasion favorable de choir.

Mais le ministère et ses partisans peuvent trouver un certain adoucissement à leurs fautes en contemplant la perversité de leurs rivaux. Tandis que les libéraux peuvent invoquer à titre d'exuse qu'ils étaient sur la défensive et qu'ils ne firent ce double jeu qu'avec une impudeur encore fluide et rougissante, les torys se jetèrent corps et âme dans l'abîme du péché. Les députés au dernier parlement, se rappellent, sans doute, l'attitude ultra patriotique du député de Montmorency (M. Casgrain), son discours sur la guerre, et ses bruyantes acclamations lorsque le premier ministre refusa d'accepter sa motion ratifiant les réserves constitutionnelles du décret ministériel d'octobre 1899. Puis-je conseiller, en tout respect, à l'honorable président du conseil de répéter, en lui-même, lorsque la gauche l'applaudit, ce que je dis tout haut moi-même quand pareil malheur m'arrive : "Timeo Danaos et dona ferentes" ? Je dis en lui-même, car sur ce thème de l'impérialisme, l'honorable ministre s'exposerait sans souvent que moi à se rendre fastidieux en répétant le vers virgilien. Je rappellerai quelques paroles du discours de l'honorable député de Montmorency sur cette question :

Cette décision est une preuve que les colonies se donnent la main, non seulement pour affirmer leur patriotisme et leur loyauté envers la Couronne, mais pour faire savoir au monde qu'on ne peut pas attaquer une partie de l'empire sans s'attaquer à l'empire tout entier—

Plusieurs DEPUTES : Ecoutez, écoutez.

M. BOURASSA : Attendez un peu et nous verrons si vous approuverez ce que je vous dirai tantôt.

Cette conception patriotique du devoir a soulevé l'enthousiasme de toutes les provinces du Canada et, comme Canadien-français, je ne veux pas me tenir à l'écart et rester spectateur indifférent de la lutte terrible dans laquelle l'Angleterre est en ce moment engagée.

Plusieurs DEPUTES : Ecoutez, écoutez.

M. BOURASSA : J'invite maintenant ceux de mes collègues qui aiment à "écoutez, écoutez", à rendre l'oreille à cette autre déclaration du même député qu'ils acclamaient, l'an dernier, comme l'un des Canadiens-français prêts à soutenir l'empire.

Quelques jours après la session, il y eut grand ralliement des forces conservatrices à Kamouraska; MM. Casgrain, Chapais, Bergeron et autres pontifes de ce culte montant qui s'appelaient un jour le parti conservateur de Québec, se réunirent et fulminèrent leurs premiers décrets d'excommunication de l'année. Le député de Montmorency fit un appel aux électeurs de Kamouraska contre les tendances impérialistes du parti libéral et dans un élan touchant de tendresse paternelle, il cria au peuple : "Je

suis prêt à voir mon fils nulque voler au secours de son pays ; mais je refuse de le sacrifier aux querelles de l'Angleterre, quelque justes qu'elles soient."

Messieurs de la gauche, acclamez ces paroles ! Eh ! quoi, vous faites silence ?

Je n'ai pas besoin, d'ailleurs, de sortir de mon propre comité pour trouver un exemple frappant des tactiques du parti conservateur. Evidemment, dans Labelle, le terrain était beaucoup mieux déblayé que dans la plupart des autres comtés. Je fis la lutte sur cette question, bien que j'enisse grand-peine à y maintenir mon concurrent, il voulait, à l'exemple de la plupart des candidats de parti, éviter la rencontre sur ce terrain. Son attitude était celle-ci : les discours du premier ministre au jubilé royal étaient la cause première de notre expédition ; l'honneur du pays était engagé et, après tout, les inconvénients de la guerre étaient amplement compensés par nos ventes de foin, de fromage et de chevaux : un point de vue pratique, n'est-ce pas ? En résumé, il approuvait plutôt qu'il ne blâmait notre participation à cette guerre. Mais ses débitants d'éloquence émettaient des opinions plus tranchées. Dans la partie anglaise du comté, le comité tory envoya un jeune patriote dire que, dans Labelle, il n'était question ni des libéraux, ni des conservateurs, ni de Laurier, ni de Tupper, ni d'une bonne ni d'une mauvaise administration ; il n'y avait, il ne pouvait y avoir qu'un cri : "A bas Bourassa, qui s'est opposé aux contingents canadiens en Afrique" ! Au nord du comté, dans une région exclusivement française, M. Nantel, ancien ministre provincial—le même qui, pendant un an, dans son organe, le Monde Canadien, et dans ses discours, avait dénoncé la guerre, les contingents et le mouvement impérialistes—arriva plein d'ardeur et me dénonça comme un hypocrite parce que, après avoir voté contre la guerre et bien que je me déclarasse prêt à m'opposer à toute autre expédition militaire, je m'appelais encore un libéral et que j'appuyais la politique administrative du gouvernement. Il reconnaissait certaines tendances impérialistes chez sir Charles Tupper, mais il les trouvait imperceptibles, comparées à l'impérialisme tranché de sir Wilfrid Laurier. Le premier n'était qu'en faveur d'un impérialisme commercial comportant des avantages réciproques ; tandis que le second voulait un impérialisme commercial tout en faveur de l'Angleterre ; un impérialisme politique où devait sombrer notre indépendance législative ; et un impérialisme militaire qui nous entraînait à prendre part à toutes les guerres de l'empire.

Dans une lettre adressée à ses électeurs et publiée peu de temps après la défaite écrasante de son parti et la chute de sa dynastie, le premier député de Pictou (sir Charles Hibbert Tupper) disait :

Personne ne saurait s'étonner, encore moins se plaindre, qu'il existât dans Québec une sym-

pathie naturelle pour un chef Canadien-français ; mais quand les Canadiens-français se sont à peu près raliés comme un seul homme autour de lui, pouvons-nous croire que ce résultat provienne d'une autre cause que le sentiment de race créé, manipulé et développé par MM. Tarte, Bernier, Bourassa, Moné et autres sur qui le premier ministre s'appuie habilement ? A tout événement, nos amis canadiens-français qui ont été halayés par cette folle passagère de Québec nous disent qu'il en fut ainsi.

Je veux bien donner à l'honorable député le bénéfice des circonstances atténuantes. On donne vingt-quatre heures à un condamné pour maudire ses juges, on peut accorder quelques semaines à un chef en déroute pour exhaler son amertume, surtout lorsqu'il se sent blessé non seulement dans ses ambitions politiques et personnelles, mais encore dans ses sentiments filiaux pour lesquels, d'ailleurs, je ne puis qu'admirer notre honorable collègue.

Mais il n'aurait pas dû permettre à cette explosion naturelle de son humeur d'aller jusqu'au point de colonnier ses adversaires et une portion considérable de ses concitoyens. Je dirai tantôt un mot de cette accusation générale portée contre le parti libéral lui reprochant d'en avoir appelé à la voix du sang français ; je parlerai surtout de la réponse du peuple à cet appel. Quant à mon attitude personnelle, l'honorable député devrait présenter ses excuses à l'un, au moins, de ces messieurs dont il a confondu les noms avec le mien. Je veux dire l'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur (M. Bernier). Je ressens pour l'honorable ministre les meilleurs sentiments d'estime et d'amitié personnelle—et j'espère qu'il en est de même de ses sentiments à mon endroit. Mais il est vraiment grotesque de nous loger tous deux, lui et moi, dans la même barque, à propos de cette question ! Depuis que le député de Saint-Hyacinthe a pris place dans le cabinet, nous avons navigué en sens radicalement opposés. Lui voulait suivre le cours de l'eau et moi, je persistais à faire face au courant. L'organe en chef conservateur français, à Montréal, le Journal, annonça même un jour que j'irais poser ma candidature contre l'honorable ministre dans le comté de Saint-Hyacinthe. Je dois ajouter que ceci n'était qu'un pur tupperisme.

Quant à mes appels au peuple, je défie l'honorable député de Pictou, ici même, de trouver dans mes déclarations publiques ou privées un mot qui puisse justifier son accusation. Qu'il fouille tous les journaux où mes discours que j'ai prononcés par toute la province ont été reproduits—et je lui livre l'entrée de tous les organes respectables de l'opinion anglaise et de l'opinion française ; qu'il déterre un témoin, français ou anglais, écossais ou irlandais, italien, allemand ou belge,—toutes ces races sont représentées dans mon comté ;—qu'il trouve l'homme dont la parole soit valable, qui dira en ma présence que j'ai fait appel à la voix du sang dans mon élection ou

d'uparavant, dans mon comté ou ailleurs. Il ne rencontrera jamais cet homme car ces appels, je ne les ai jamais lancés et je n'aurais pu le faire pour deux excellentes raisons : premièrement, l'idée qu'on pût discuter au point de vue de la race la question du Transvaal, et tous ses incidents, et sa portée au Canada, m'a toujours paru totalement inusée et absurde. Ensuite, rien ne répugne davantage à mon cœur et à ma conscience que de faire une discussion politique sur ce terrain. Et ce qui l'est pas dans mon cœur n'est jamais monté jusqu'à mes lèvres. J'espère ne jamais être ministre de la Couronne ou chef de ceci ou commandeur de cela ; mais j'entre tiens l'espoir et l'ambition de ne jamais prêter mon humble nom pour enrichir le vocabulaire canadien d'un synonyme de tupperisme. A la vérité, les préjugés de race se manifestèrent dans mon comté durant la dernière lutte électorale ; ils se manifestèrent constamment depuis le jour où je démissionnai pour en appeler à mes électeurs sur cette question, en octobre 1899, jusqu'à la dernière heure du scrutin, le 7 novembre 1900. Mais ce n'est pas moi qui les y soulevai et ce n'est pas à mon avantage qu'ils se manifestèrent. Ce fut un petit groupe de libéraux et de conservateurs anglais qui les éveillèrent contre moi, me dénonçant depuis un an comme un traître et un rebelle français. Et le résultat fut un accroissement de suffrages anglais pour mon adversaire, le candidat de l'opposition. Je dois dire, en toute justice pour mon concurrent, que s'il profita de ces tactiques, je ne veux pas en tenir responsable. Cette campagne était commencée depuis longtemps lorsqu'il posa sa candidature. J'aurais pu riposter par une tentative analogue au sein de la population française qui représente les deux tiers, au moins, de l'électorat de Labelle. Mais je ne l'ai pas fait et j'aurais refusé de le faire, mon succès même dût-il en dépendre. C'est mon orgueil, ma fierté légitime, de pouvoir dire que l'attitude que j'ai prise sur cette question, je l'ai maintenue sans faiblir sur le terrain solide du respect à la constitution, du dévouement aux intérêts canadiens et de la résistance aux menées politiques de M. Chamherlain ; et en agissant ainsi, je suis demeuré fidèle aux vraies traditions du libéralisme anglais. Je suis heureux de déclarer que les citoyens libéraux qui m'ont envoyé ici ont bien compris ma position. J'ai perdu l'appui d'un bon nombre d'Anglais, mais les Écossais libéraux me sont restés fidèles. Jamais, de ma vie, je ne me sentis plus heurté qu'à une réunion publique, dans une commune exclusivement écossaise de mon comté, deux jours avant le scrutin, lorsque deux des notables, l'un conservateur et l'autre libéral, me dirent, au nom de leurs concitoyens : « Nous approuvons particulièrement votre attitude sur la question d'Afrique ; vous avez revendiqué avec indépendance les droits du Canada. L'Angleterre est assez riche pour

voir à ses propres affaires; mêlons nous des nôtres et vivons en paix au Canada."

Voyons maintenant quelle fut l'attitude générale du parti conservateur sur cette question. J'ai ici deux pamphlets électoraux que les charlatans de ce parti répandirent à profusion, l'un dans l'Ontario et l'autre dans Québec. Le premier est un mince feuillet intitulé: "Le cas de Bourassa et de Monet;" il renferme des extraits de nos discours, dépoüillés avec soin du contexte qui seul pourrait donner une idée juste et complète de nos opinions sur la guerre; il dénonce le gouvernement qui ne nous a pas excommuniés. L'exemplaire que je possède m'a été envoyé par un électeur du comté de York-ouest. L'autre document est le fameux pamphlet n. 6, formant partie d'une série de brochures préparées, imprimées et lancées aux quatre coins de la province de Québec par le comité central conservateur de Montréal. Ce pamphlet est bien connu de toute la députation. Il traite de la question scolaire et il dénonce le gouvernement libéral qui nous a entraînés dans les guerres de l'Angleterre; il reproduit ma proposition du 13 mars 1900 et des extraits de la réponse que me fit alors le premier ministre; et il affirme que le parti libéral est responsable de l'introduction de l'impérialisme au Canada. Le titre est en lui-même tout un poème:

FEDERATION IMPERIALE—LAURIER L'AP-
PROUVE, TUPPER LA CONDAMNE.
LA GUERRE SUD-AFRICAINNE—LAURIER DE-
CLARE QUE NOUS PRENDRONS PART
AUX AUTRES GUERRES DE LA
GRANDE BRETAGNE, SI C'EST
NECESSAIRE.

Et, ne l'oubliez pas, le commerce de ce bijou électoral ne se ralentit pas un instant après la pieuse dénonciation de sir Charles Tupper. Je crois en vérité que cette dénonciation fit perdre à sir Charles Tupper plus de votes dans Québec que toutes les autres erreurs que lui et ses amis ont commises—et Dieu sait qu'elles furent nombreuses et gigantesques! Celle-ci ouvrit les yeux aux quelques conservateurs qui voyaient encore naïvement dans leur chef le grand adversaire de l'impérialisme; mais surtout elle en convainquit un nombre beaucoup plus considérable que le parti tory, dans ses efforts désespérés pour escalader le pouvoir, était prêt à se servir de tous les moyens. Le résultat fut que de nombreux suffrages accordés aux candidats libéraux ne vinrent pas d'un amour et d'une admiration manifestes pour le parti ministériel, mais d'un dégoût profond à l'endroit des manœuvres torys. Ceci peut paraître dur à l'opposition et peu flatteur au ministère. Mais c'est vrai. J'espère qu'en consultant la direction de leur parti au leader actuel de l'opposition en qui je me plais à reconnaître un esprit large et un vrai patriote, les conservateurs ont ouvert les yeux sur leurs mé-

faits des dernières années et se préparent à revenir à leurs meilleures traditions, à celles des jours de Macdonald et de Cartier. Je suis de ceux qui croient à la nécessité d'une saine opposition autant qu'à celle d'un bon gouvernement. Mais une mauvaise semence a été enfouie dans le sol national; il faut la déterrer et l'exposer au grand jour afin de la rendre stérile.

A l'exemple du député de Pictou (sir Charles Hibbert Tupper), plusieurs chefs et organes conservateurs ont attribué leur défaite au cri de ralliement des Français de Québec. On croirait vraiment qu'ils ne savent pas que non seulement le peuple de cette province lit ses journaux français, mais qu'il suit en même temps le mouvement des idées dans les autres parties du Canada. En vérité, le peuple de Québec a voté en masse à l'appel de sir Wilfrid Laurier. L'honorable premier ministre me pardonnera si je le nomme en ce moment. C'est le meilleur moyen d'exprimer la portée des suffrages que son gouvernement a recueillis dans la province de Québec et parmi tous les groupes français du Canada. Mais je nie que ces suffrages soient l'expression d'un esprit de domination et d'exclusivisme français. Les Canadiens-français n'ont pas voté pour le premier ministre parce qu'il était Canadien-français, mais le peuple canadien ayant placé le premier ministre au faite du pouvoir, ils ne voulaient pas qu'on l'en précipitât pour le seul motif qu'il était Canadien-français. Le premier ministre ayant confié le portefeuille des Travaux publics à M. Tarte et celui-ci en ayant fait un usage utile au pays, ils ne comprenaient pas que ce ministre dût être conspué simplement parce qu'il était Canadien-français et qu'il jugeait à propos de le dire. Et j'affirme sans ambages que c'était le droit et le devoir de mes compatriotes d'en agir ainsi. Eussent-ils fait autrement, ils se seraient montrés vils et indignes des institutions que leurs pères eurent tant de peine à conquérir; indignes du noble drapeau qui protège sur ce sol les droits égaux de toutes les nationalités et de toutes les croyances; indignes d'être les sujets d'une reine qui fut elle-même un exemple vivant de tolérance. Le vote français n'est pas le déni d'une race à l'autre race. C'est la réponse calme, digne, constitutionnelle, d'une classe respectable de citoyens, d'un tiers du peuple canadien, aux provocations insultantes d'une bande de fanatiques. C'est une protestation de liberté, de droits égaux, de vraie citoyenneté britannique. Et tous les hommes de bonne volonté qui désirent sincèrement le bonheur du Canada devraient y applaudir. Et que personne ne parle de mettre des troupes anglaises en garnison à Québec pour y faire face aux éventualités de l'avenir. Notre parole, nous l'avons gardée depuis cent quarante ans et nous l'avons scellée de notre sang, deux fois versé pour la défense du drapeau britannique qu'assaillaient les pu-

ritains anglais, pères, oncles et cousins du député de Norfolk-nord (M. Charlton). Si on ne trouve pas là une garantie suffisante de notre fidélité, une garnison anglaise à Québec ne la rendra pas meilleure. Il suffirait de quelques habits rouges pour faire de nous, non pas des pro-Boers, mais de vrais Boers.

Mais maintenant lorsqu'on vient prétendre que les suffrages canadiens-français ont approuvé cet acte particulier du gouvernement qui fut l'envoi de soldats canadiens en Afrique; et plus encore, lorsqu'on vient dire que ces suffrages sont une expression de sentiments impérialistes, j'affirme que cette thèse est tellement absurde qu'aucun représentant de cette province ne viendra la répéter ici — à moins qu'il ne s'en trouve pour qui la vérité et l'exactitude sont les moindres soucis. Au contraire, je déclare catégoriquement que le succès du parti libéral dans Québec a profité du sentiment hostile à la guerre — bien que, je le répète, cette question fut écartée autant que possible de la discussion politique.

Ainsi que le ministre des Travaux publics (M. Tarte) l'a déclaré en France, quatre-vingt-dix-neuf sur cent Canadiens-français abhorrent cette guerre, comme tout le monde civilisé la déteste, comme la moitié au moins du royaume-nui la condamne. Ils croient qu'un arbitrage aurait pu l'éviter et que les difficultés politiques du Transvaal ne la rendaient pas nécessaire; ils croient que la rapacité de M. Rhodes et le refus arrogant et brutal de M. Chamberlain de consentir à un arbitrage ont été les causes réelles qui ont précipité le conflit; ils voudraient que cette lutte sanglante cessât. Le secrétaire colonial et ses fidèles peuvent les appeler des pro-Boers. Ils sont des pro-Boers à l'exemple de M. Bryce, de M. Morley, de M. Courtney, de sir Robert Reid, de sir Edward Clarke et de millions d'Anglais et d'Écossais. Ils ne sont pas pro-Boers parce qu'ils sont anti-britanniques. Mais leur sympathie instinctive va à un petit peuple combattant pour son indépendance. Une politique mère de celle de M. Chamberlain et une répression semblable à celle de lord Kitchener ont forcé leurs pères à la révolte, les ont conduits en exil ou trafiqués à l'échafaud; ils se rappellent encore lord Colborne et les fermes incendiées de Saint-Eustache et de Saint-Benoît. La paix et la liberté se rétablirent ici avec l'inauguration d'une politique comme celle que lord Grey et M. Gladstone tentèrent au Sudafricain et dont leurs vrais disciples réclament aujourd'hui l'application. Et si leurs sentiments les portaient jusqu'au point de se réjouir des succès des Boers, on ne doit pas les accuser de sédition lorsqu'on se rappelle que William Pitt faisait des vœux publics pour le triomphe des Américains en révolte, croyant que leurs victoires ouvriraient les yeux de la nation anglaise et dompteraient cet esprit de domination arrogante qui avait saisi les gouvernants et

le peuple d'Angleterre et qui conduisait le royaume à sa perte.

Quant à l'intervention du Canada dans cette guerre, il est inutile de s'aventurer davantage. En tant que cette question fut soumise au peuple de Québec, il n'a pas approuvé mais il a excusé l'acte du gouvernement; et il l'a excusé parce qu'il a cru que l'avenir du pays n'était pas engagé et que les torys étaient plus dangereux sur ce terrain que les libéraux.

Il est un fait remarquable, d'une grande portée nationale, dont nos voisins d'origine anglaise ne se rendent pas un compte exact, peut-être, mais sur lequel ils devraient ouvrir les yeux. Tandis qu'ils allaient errant des limites étroites du provincialisme, où nous étions tous confinés, jusqu'à l'impérialisme sans bornes, nous nous sommes étendus peu à peu sur le terrain solide de l'attachement au sol canadien. Nous pouvons être, à leurs yeux, moins britanniques qu'eux — mais nous sommes plus décidément, plus exclusivement Canadiens et, qu'on me permette de le dire en toute bonne amitié, meilleurs Canadiens qu'eux.

J'ai cité le Times de Londres, ses prévisions sur le verdict populaire au Canada et ses fausses déductions du scrutin. Je me commande maintenant à l'attention de mes collègues une série de lettres adressées au Canada au Manchester Guardian par un journaliste anglais distingué, M. Harold Spencer, qui vint au pays et y demeura durant la période électorale afin d'y étudier les sentiments réels du peuple canadien et ceux en particulier des Canadiens-français. Il eut bientôt saisi la véritable situation. On me permettra de donner quelques extraits de cette correspondance instructive :

A peu près comme dans notre dernière lutte en Angleterre, candidats conservateurs et candidats libéraux, à très peu d'exceptions près, se courent sur l'un à l'autre en acclamant l'empire et en agitant le drapeau. Mais sous ces apparences de parti, reste le fait sombre et patet, qu'aucun parti ne pourrait cacher, que les Canadiens-français haïssent la guerre et se servent de toute leur influence pour contrecarrer la politique qui a fait cette guerre. . . . En résumé, comme leurs amis d'Angleterre, les torys d'ici s'efforcent d'écraser le parti libéral au cri de "pro-boer." Un autre lien de l'empire, vraiment! Mais là-dessous s'agitent des éventualités tragiques; car, avec tout cela, ils s'aliènent peu à peu les Canadiens-français et ils séparent une race de l'autre race.

Dans une autre lettre, parlant du peu d'intérêt que la question de la guerre, telle qu'on la discute au Canada, pourrait offrir à ses lecteurs anglais, il dit :

Ils préfèrent même, peut-être, que les Canadiens se réservent à eux-mêmes le droit de discuter, un an après le fait, si sir Wilfrid Laurier a envoyé le contingent canadien un mois trop tard ou trop tôt. Nous n'avons rien à faire dans cette querelle domestique, qui est réellement la seule forme sous laquelle la question de la guerre se soulève ici, en dehors du comté de M. Bourassa. . . . J'ai déjà dit que les Canadiens n'ont pas considéré pleinement les causes de la

guerre sud-africaine; et si un Canadien lit ces mots il me blâmera sans doute fortement à cause de cette opinion. Mais j'ai causé de cette question avec un grand nombre, et je pourrais compter sur les doigts de ma main ceux que j'ai trouvés au courant des causes du conflit ou des détails des dépêches. . . . Sans doute, la majorité des Canadiens appuie Laurier dans sa politique dite "de contingents." Mais si Tupper eût été au pouvoir l'opposition des Canadiens-français, dont les sympathies vont aux Boers, l'aurait rendu impossible. Ainsi Laurier persuade Québec, et Ontario avait déjà pris la tête du mouvement. Mais bien que les Canadiens-français suivent leur idole jusque dans sa politique sud-africaine, c'est Tarte qui exprime leurs sentiments réels en criant: "Pas d'impérialisme!"

Tel est le problème de l'avenir: La guerre sud-africaine servira-t-elle de précédent? Les impérialistes de Toronto le pensent, en poussant le Canada à commander des armes et à faire des courses afin de devenir une puissance militaire prête à appuyer l'Empire dans toutes les crises. Les libéraux de Québec s'opposent à tout ceci sans bruit mais avec opiniâtreté. . . . On aime à savoir à propos de qu'il s'en bat et, par suite, la guerre a soulevé les questions les plus importantes du gouvernement de l'Empire. Comment se fait-il qu'aucune de ces questions ne se soit agitée dans la lutte politique ici? J'ai déjà fait observer qu'il n'y a au Canada aucune discussion ni au sujet de l'immigration réelle des questions sud-africaines; on reproduit peu maintenant les nouvelles de la guerre et l'on n'accorde aucun intérêt à son résultat. Ceci tient en partie à l'espair de clocher.

J'attire l'attention de mes collègues sur les paroles suivantes:

— mais en partie aussi à un certain défaut de courage qui se trahit partout dans la politique canadienne. Tel aux Etats-Unis, tel aussi au Canada; la politique est dominée par l'intérêt électoral. Peut-être ne devons-nous pas prêcher, mais il existe dans la politique anglaise une tradition que nous ont transmise des hommes comme Bright et Chamberlain et que nous suivons parfois faiblement; c'est qu'un principe est plus important qu'un parti ou un place. Cette tradition le martyr politique fait un grand défaut au Canada.

Je terminerai ces citations par les observations suivantes faites dans Ontario sur l'impérialisme. Elles furent écrites à Toronto, après les élections:

La majorité des hommes d'affaires savent que la paix est l'avoir le plus important du Canada et beaucoup envisagent avec appréhension tout ce mouvement impérialiste et le considèrent comme dangereux pour le progrès du pays. "Comment savons-nous," me disait quelqu'un aujourd'hui, "que nous ne serons pas entraînés dans quelque impasse un jour quelconque? On ne se sent jamais en sûreté."

C'est là une expression d'opinion à l'encontre du Canada. Et l'autre jour, on lisait que le gouvernement de la Nouvelle-Zélande poussait les autorités britanniques à se servir de leur influence dans les mers asiatiques afin d'acquérir quelques îles aux environs de cette colonie. Encore une manifestation de ce besoin d'agrandissement qui travaille aujourd'hui tout le monde britannique. La Nouvelle-Zélande veut aussi for-

mer sa petite confédération; elle veut s'étendre et s'épancher. Si le gouvernement britannique devait accueillir cette requête, ne pourrait-il arriver qu'elle heurtât sur sa route les intérêts de quelque autre puissance européenne? Et si une guerre s'ensuivait, nous Canadiens, poursuivant cette nouvelle politique où nous sommes lancés, pourrions être appelés à dépenser nos deniers et à fournir des soldats pour aider la Nouvelle-Zélande à exécuter ses projets d'annexion et d'agrandissement.

J'ai parlé de l'impérialisme militaire plus longuement que je ne désireais le faire. Mais je me sentais tenu de dire toute ma pensée, dès le début de ce parlement, sur cette question vitale des relations qui doivent exister entre la Grande-Bretagne et ses colonies. En dépit des efforts des politiciens effrayés qui cherchent à éluder cette question et à se convaincre qu'elle n'est pas en jeu, c'est là le grand problème politique et national qui va se poser dès demain devant tout l'Empire. Les prétendus hommes d'Etat et ceux qui, à leur suite, haussent les épaules et prétendent croire que tout ceci n'est qu'un mouvement temporaire d'opinion inutile l'autruche dans le désert, lorsque, poursuivie par le chasseur, elle cache sa tête sous son aile et se croit à l'abri du danger parce qu'elle ne le voit pas. J'ai cru devoir aussi dire la vérité—non pas la vérité politique ni la vérité de parti, mais la vérité toute nue—sur l'opinion réelle des Canadiens français à ce sujet. Ma position bizarre, ici, ne permet cette liberté de langage. Je ne l'ai pas fait dans le but de soulever des animosités de races; au contraire. Si l'on veut sincèrement éviter des querelles nationales, il ne suffit pas d'imaginer que la même opinion règne dans toutes les parties du pays, cette opinion fût-elle la meilleure. Il faut, au contraire, lire au fond des esprits et des cœurs de tous les groupes de races différentes qui composent la nation afin de préparer une saine opinion publique inspirée par le respect mutuel et la conciliation.

La haie du drapeau britannique, ni l'in différence à l'endroit du lien qui nous unit à la Grande-Bretagne ne m'ont pas davantage inspiré;—au contraire, encore. J'apprécie hautement les avantages des institutions britanniques que nous avons faites nôtres—en dépit même des autorités britanniques—et je crois que c'est un devoir impérieux pour tous de prévenir les dangers qui peuvent nous menacer à l'avenir. Si nous laissons le gouvernement et le peuple britanniques se former une idée fautive de ce qu'ils peuvent attendre du Canada—non seulement sous le coup d'une explosion d'enthousiasme mais lorsque l'esprit du peuple aura retrouvé son assiette ordinaire—le moment peut venir où l'Angleterre escomptera notre appui avec une marge plus grande que nous ne serions disposés à lui donner. Une erreur de ce genre serait la cause d'embarras sérieux que, pour ma part, je désire éviter.

J'ai plus loin, cette guerre et ses conséquences pour l'Angleterre et ses colonies m'ont fait faire une nouvelle et profonde étude de l'histoire, des institutions, de la politique et du caractère de la Grande-Bretagne. Et plus j'ai fait l'analyse des parties vitales et des membres robustes de cet admirable corps politique, de ses nerfs, de son âme et de son sang si riche, plus mon admiration pour l'Angleterre a grandi. Je n'étais toujours trouvé suffisamment heureux d'être sujet britannique, comme le sont la plupart de mes compatriotes ; je ressens maintenant toute la fierté de la citoyenneté britannique. Mais l'Angleterre que j'aime et que j'admire, c'est cette nation noble et industrielle, aimant le progrès et la paix ; cette nation qui a tant fait pour le développement et le bien-être de l'humanité ; cette mère du vrai libéralisme qui, depuis l'époque de Simon de Montfort jusqu'aux jours de William Ewart Gladstone, à travers la bonne et la mauvaise fortune, sous le soleil de ses jours de gloire comme au sein des tempêtes politiques, a travaillé lentement mais sans arrêt à la réforme de ses lois, de sa constitution, de sa vie politique et sociale. L'Angleterre que j'aime, c'est celle qui préconise et pratique pour son bénéfice le culte de la liberté, mais qui respectait, en même temps, les droits d'autrui. L'Angleterre que j'aime, c'est ce peuple laborieux et persévérant d'ouvriers, de colons, de commerçants, qui, tout en faisant leur fortune, ont ouvert au monde tant de trésors cachés. L'Angleterre que j'aime se glorifiait de ses avantages, mais elle ne fermait pas l'oreille à la voix de sa conscience et elle n'hésitait jamais à corriger et à expier ses crimes et ses faiblesses. Et plus j'ai appris à aimer cette Angleterre, la véritable Angleterre, plus j'ai haï et maudit les vampires qui cherchent maintenant à sucer et à empoisonner son sang.

Guidée par ses hommes d'État, cette grande nation avait étendu sa puissance sur toutes les mers. Elle avait trouvé sur le globe l'espace nécessaire à la croissance naturelle de ses grandeurs. Ses tyranniques d'aujourd'hui, comme le monstre de la fable, torturent son corps pour le rapetisser à la taille de leur patriotisme ou pour l'étendre à la mesure de leurs folles ambitions. Sous un gouvernement véritablement britannique, l'Angleterre pouvait exciter la jalousie des autres nations ; elle se faisait au moins respecter, admirer et craindre. Ceux qui la rougent en ce moment s'efforcent de la rendre un objet de haine, de dérision et de mépris pour le monde entier.

Refusant d'écouter les conseils patriotiques et clairvoyants du général Buller, ils se sont vus forcés d'immobiliser sur la terre ingrate d'Afrique ses meilleures armées et d'envoyer ses plus braves soldats mourir de fièvre sous le commandement d'officiers incapables. Et pendant ce temps, la Gran-

de-Bretagne a dû s'humilier sous la tutelle de l'Allemagne et des États-Unis et se faire la complice tacite de la barbarie monstrueuse des Cosaques russes, afin que son nom ne fût pas effacé totalement du sol de la Chine où elle commanda en maître pendant un demi-siècle, grâce à la politique sage de ceux qu'on appelle aujourd'hui les "little Englanders." Si j'étais l'anglophobe qu'on m'accuse si souvent d'être, je ne pourrais souhaiter qu'on adoptât de moyen plus sûr de faire déchoir la puissance britannique. Bien que plusieurs de mes paroles aient pu paraître dures à ceux qui apprécient les événements à un autre point de vue, on devrait avoir au moins la bonne foi de reconnaître que ma véhémence ou mon amertume ont raison, si l'on veut, ma rudesse, ne provient pas de sentiments séditieux ni de l'animosité de mon sang.

Et maintenant, pourquoi, ma proposition n'aurait-elle pas l'appui de tous les hommes modérés de cette Chambre - qu'ils s'accordent avec moi ou non, en tout ou en partie, sur les causes de cette guerre ou sur le mouvement impérialiste ? Cette proposition ne traite pas des origines du conflit ; elle ne fait pas revivre d'anciennes querelles inutilement irritables ; elle ne discute pas les conséquences politiques de notre intervention en Afrique ; elle ne traite ni de la fédération impériale, ni de l'indépendance du Canada. Elle laisse à chacun une entière liberté d'opinion et d'attitude sur toutes ces questions. Elle ne trace même pas au gouvernement britannique une ligne de conduite inexorable sur le règlement à intervenir ; elle pose simplement les principes sur lesquels on devrait effectuer ce règlement, laissant au parlement britannique une liberté d'action suffisante pour lui permettre de décider jusqu'à quel point ces principes peuvent s'adapter aux circonstances actuelles. Je demande simplement qu'on exprime le vœu d'une population britannique aimant la paix. Je demande qu'on mette fin à une guerre longue et cruelle et que ce siècle nouveau qui a vu la mort d'une reine au cœur noble et bon et l'accession au trône de son auguste fils, ne soit pas un siècle de haine et de luttes de races dans les possessions de Sa Majesté au Sud-africain. Comme Canadiens, comme fidèles sujets de la Couronne britannique, la paix de toutes les parties de l'empire nous intéresse. Si la paix peut se faire en Afrique, que la paix soit ! Et la seule paix qu'on puisse rendre durable doit être de nature à guérir les blessures profondes faites au cœur des Africanders, non pas seulement ceux du Transvaal et de l'Orange mais aussi ceux du Cap et de la Natalie. Cette paix n'est pas l'écrasement brutal et païen du vaincu sous le pied du vainqueur. C'est le traitement humain, généreux, chrétien, du faible par le fort, l'oubli des offenses subtiles afin que les offenses commises puissent être pardonnées.

Depuis seize mois, on m'a dénoncé non seulement au Canada, mais par tout l'empire, comme un sujet infidèle, jouissant sans gratitude des faveurs britanniques, comme un traître et un révolté. On m'a sifflé et conspué dans cette Chambre parce que je refusais de couvrir de ridicule la Couronne britannique en célébrant la fin d'une guerre qui fait encore rage; parce que, surtout, je ne voulais pas calomnier notre noble Souverain en la tenant responsable des agissements de M. Chamberlain. Neuf mois ont passé depuis que nous avons déclaré que la guerre était finie et la lutte est plus violente que jamais.

La liste des maux s'allonge de jour en jour; le flot de sang grossit toujours; le trésor britannique subit un défilage formidable; et nous ressentons peut-être avant longtemps les effets de la dépression financière en Angleterre. Ce n'est plus une guerre de soldats; c'est le commencement d'un conflit mondial de races. Le général De Wet et ses compagnons héroïques fussent-ils faits prisonniers demain, je dirais que la guerre n'est pas finie. La lutte actuelle pourrait cesser, mais nous n'aurions vu que le premier acte de la tragédie. Chaque foyer allemand, brûlé par ordre des officiers anglais, a allumé cent foyers de haine; les cendres de la défaite et de la répression peuvent, les couvrir quelque temps. Mais qu'il s'élève un soulèvement de l'Orient au de l'Occident, du nord ou du midi, une révolte aux Indes, un conflit en Chine, une guerre en Europe, l'occasion peut n'être pas lente à venir. L'Empire Anglo-Saxon doit gouverner l'Angleterre, longtemps encore et la France, le Brésil de nouveau et une fois de plus les compatriotes déçus de Guillaume le Taciturne de ce monde. Venez-vous étonner ce bon pour toujours, allez à vos Boers opiniâtres, ignorants, fanatiques, appelez-les comme vous voudrez, mais faites leur comprendre que M. Chamberlain et M. Rhodes, que lord Kitchener et sir Alfred Milner ne sont pas le peuple britannique; qu'en arrière et au-dessus des politiciens sans scrupule, des agitateurs, des soldats britanniques, des bourgeois arrogants qu'ils ont connus depuis dix ans, s'élève une grande et généreuse nation à qui ils peuvent offrir la sauvegarde de leur vie nationale et individuelle.

"Oh! mais M. Chamberlain est au pouvoir, l'Empire est sauvé" hurlent les Jimzos; "donnons à ces brigands une leçon qu'ils n'oublieront jamais!" Prenez garde seulement que, se souvenant trop longtemps, ils ne vous fassent payer de votre propre sang le coût de cette éducation sanglante.

Où! M. Chamberlain est au pouvoir et la guerre n'est pas terminée, mais la Reine Victoria est morte. Et la ruine publique, et la conscience publique et le sentiment public nous disent que ses jours ont été abrégés par cette guerre décevante et sans gloire,

Jusqu'à l'heure de sa mort, deux pensées me tenaient joyeux au milieu des insultes et des calomnies. Je savais que mon seul mobile était l'amour du Canada; je sentais aussi que je n'étais nullement responsable du sang versé sur les veldts de l'Afrique, ni des larmes répandues sous tant de toits canadiens. Malheureusement une autre pensée remplit mon cœur de mélancolie: je ne suis pas complice des meurtriers de la Reine.

Je crois sincèrement qu'en demandant à la Chambre d'appuyer cette proposition, je donne au parlement du Canada l'occasion de répondre à l'un des derniers et des plus sincères désirs de Sa Majesté. Je l'offre comme un tribut d'hommage, d'admiration et d'amour à sa mémoire. Ce tribut est modeste, si je le compare aux éloges magnifiques ou pompeux qui sont tombés des lèvres des rois et des hommes d'Etat; mais il est libre et sincère; il n'a pas été payé et il n'attend aucun prix ni honneur; il est pur de toute exploitation du nom de cette femme si noble et si vénérable.

C'est le vœu d'un vrai Canadien et d'un fidèle sujet britannique; et c'est dans cet esprit que je propose, appuyé par M. Angers:

que tout en affirmant sans réserve le principe fondamental de l'autonomie canadienne et en refusant de reconnaître que l'intervention du Canada dans l'Afrique australe ait pu être ce pays à une participation future dans les guerres et la politique de la Grande Bretagne.

Cette Chambre croit que la contribution du Canada, en secours effectif et en deniers publics à la guerre Sud-africaine, donne au peuple canadien le droit d'exprimer une opinion sur la question en conflit.

Cette Chambre rappelle donc humblement à Sa Majesté, le Roi Édouard VII, et au règne glorieux de son auguste mère, la Reine Victoria, dont la mémoire restera à jamais chère aux Canadiens de toute origine et de toute croyance religieuse, s'ouvrit au sein de la révolte et de l'effusion du sang dans cette partie de ses possessions; que la paix et la prospérité furent rétablies et pour toujours, lorsque les conseillers de Sa Majesté comprirent, ainsi que le disait lord Grey dans ses instructions à lord Elgin, gouverneur du Canada, qu'il n'était "ni possible ni désirable d'exercer le gouvernement d'aucune des provinces britanniques de l'Amérique du Nord contrairement à l'opinion des habitants"; que, depuis cette époque, Sa Majesté n'a trouvé dans aucune partie de son empire, une population plus fidèle, plus dévouée et plus heureuse que ses sujets canadiens-français.

Cette Chambre exprime donc l'espoir et le désir que le gouvernement de Sa Majesté s'efforcera de conclure dans l'Afrique du Sud une paix honorable assise sur la loi des nations qui garantit l'indépendance à tous les peuples civilisés et sur les vraies traditions britanniques qui respectent toutes les convictions nationales et religieuses et le principe de l'autonomie coloniale.

Cette Chambre déclare de plus qu'il n'est pas nécessaire d'envoyer de nouvelles troupes canadiennes dans l'Afrique Australe et que l'engagement de recrues pour le corps de gendarmerie Sud-africaine ne devrait pas être permis au Canada.

